VOLUME XX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 MARS 1933 — NUMERO 43

LA LIBERTÉ

Ab… …ce à
S:
Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - $2.50
Europe - - - - $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LES CATHOLIQUES MANITOBAINS PLAIDENT POUR LEURS ECOLES

Une pétition est présentée à la Législature au nom de l'Association des Contribuables catholiques — Un grief ancien qui reste toujours à redresser

Vendredi, une pétition a été déposée devant la législature au nom de l'Association des contribuables catholiques du Manitoba. Elle porte la signature de l'hon. J.-E.-P. Prendergast, juge en chef de la province, président général de l'association, et celle de M. John Caswell Davis, son secrétaire.

Cette pétition demande certaine mesure de secours pour les écoles catholiques du Manitoba, sans spécifier sous quelle forme et jusqu'à quel degré. Elle attire l'atention sur le lourd fardeau imposé aux catholiques du fait que leurs écoles sont taxées. Ces écoles, "établies d'après les stipulations légales et conduites en pleine conformité avec le niveau fixé par le département de l'éducation, ne devraient pas être frappées d'amende" et cependant elles le sont de fait. Des taxes sont imposées sur les bâtiments et les cours de jeux des écoles catholiques. "Une taxe sur une école pour le soutien d'une autre école est difficile à comprendre et encore plus difficile à justifier. A la connaissance des pétitionnaires, de toutes les provinces du Canada et de tous les Etats, le Manitoba est seul à imposer cette taxe.

Justice pour tous

"Le gouvernement a un intérêt égal dans l'éducation de tous les enfants de la province et devrait promouvoir cette éducation avec une justice impartiale pour tous.

"Les catholiques ressentent qu'ils ont été traités durement dans la question des écoles, et bien que cette affaire n'ait jusqu'à présent soulevé qu'aigreurs et préjugés, ils ne voient pas pourquoi elle ne pourrait pas être discutée aujourd'hui avec calme de la part du peuple et dans un désir d'être juste pour tous de la part du gouvernement."

Historique de la question

La pétition passe en revue la lutte légale et parlementaire par laquelle sont passées les écoles catholiques du Manitoba, qui sont reconnues comme des écoles constitutionnelles plutôt que comme des écoles privées. Construites et maintenues par le soutien volontaire de ceux qui en font usage, elles ont existé au Manitoba avant l'entrée de la province dans la Confédération. Lors de l'adoption de l'Acte du Manitoba, leur existence fut garantie par un amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. La loi de l'éducation de 1871, l'une des premières adoptées par la législature du Manitoba, établit le système double des écoles protestantes et catholiques. Mais en 1890, au moyen de deux lois, la législature abolit ce système, le remplaçant par un autre en vertu duquel, sans s'occuper des confessions religieuses, tous les enfants devaient être instruits dans les écoles communes et toute instruction religieuse exclue du programme.

La Cour suprême du Canada décida que les nouvelles lois scolaires du Manitoba étaient "ultra vires". Cette décision fut plus tard renversée par le Conseil privé qui exprima l'opinion que les auteurs de l'Acte du Manitoba, qui plaçait la province dans la Confédération, avaient l'intention de préserver le droit aux écoles confessionnelles, mais ne l'avaient pas fait réellement dans les termes dont ils s'étaient servi.

Droit de la minorité méconnu

De 1871 à 1890, les catholiques maintinrent leurs propres écoles avec leurs propres taxes et avec des octrois provinciaux proportionnés aux montants destinés aux écoles publiques. Lors de l'abandon de ce système, un appel fut adressé au Conseil privé. La pétition cite la décision du Conseil privé: "La seule question à établir est si un droit ou privilège dont jouissait antérieurement la minorité catholique a été affecté ou non par la législation de 1890. Leurs seigneuries sont incapables de voir comment l'on peut répondre à cette question autrement que par l'affirmative.

"Tout motif légitime de plainte serait enlevé si à ce système (le système d'écoles publiques) l'on ajoutait des stipulations qui écarteraient le grief sur lequel l'appel est fondé et s'il était modifié autant qu'il est nécessaire pour donner effet à ces stipulations."

A la suite de cette décision, le gouverneur général en conseil déclara qu'aux lois de la législature du Manitoba "seraient ajoutées une lois ou des lois provinciales qui restaureraient à la minorité catholique les droits et privilèges dont elle avait été dépouillée."

"Mais le gouvernement du Manitoba, déclare la pétition, refuse de suivre ces instructions. Et la situation est demeurée inchangée jusqu'à ce jour."

C'est ce grief reconnu par le Conseil privé et toujours existant dont l'Association des Contribuables Catholiques demande le redressement.

LA MORT DE SIR HENRY THORNTON

L'ancien président du Canadien National succombe à New-York à la suite d'une opération

New-York. — Sir Henry Thornton, célèbre pour son administration habile de réseaux ferroviaires en trois pays, est mort dans un hôpital privé de New-York, des suites d'une pneumonie et d'empoisonnement eurémique. Il était âgé de 62 ans.

Sir Henry n'avait pas été en très bonne santé depuis qu'il avait démissioné comme président des chemins de fer nationaux canadiens l'été dernier. Il avait fait des cures de santé aux provinces maritimes et au sud des Etats-Unis. Il dut finalement subir l'opération abdominale qui amena sa mort.

Fort et sympathique, Sir Henry Thornton avait le don de se faire des amis dans tous les milieux. Le succès vint à lui depuis ses jours d'études à l'université de Pennsylvanie et le poursuivit durant sa brillante carrière comme administrateur de chemins de fer aux Etats-Unis, en Angleterre et finalement au Canada.

Les honneurs que la vie apporta à Sir Henry lui furent surtout décernés en Angleterre et au Canada bien qu'il fût américain de naissance. Il fût créé chevalier par le roi d'Angleterre pour son travail durant la Grande Guerre.

Hommage canadien

Otawa. — La nouvelle de la mort de Sir Henry Thornton a suscité de vifs regrets au parlement fédéral où sa haute silhouette fut si familière pendant de nombreuses années. Il fut responsable en grande partie de la formation de la commission Duff, lors de l'enquête sur la gérance des chemins de fer canadiens, et ses conseils sur la question furent hautement appréciés.

La bonne humeur et le sens de l'humour de Sir Henry l'avaient rendu populaire tant chez ses adversaires que chez ses amis. Parmi les témoignages de regret recueillis dans la capitale, mentionnons ceux de l'hon. Mackenzie King, chef du parti libéral, de l'hon. J.-A. Manion, ministre des chemins de fer et canaux, et du sénateur James A. Murdock, vice-président de la fraternité des employés de chemins de fer.

Des dons qui ont été fort appréciés

Ottawa. — On avait demandé, l'année dernière, aux jardiniers amateurs de l'Ontario et des provinces de l'Est de fournir des graines de fleurs, pour les colons des régions de la Saskatchewan éprouvés par la sécheresse. L'appel avait été lancé par le Conseil canadien d'horticulture, sous les auspices du comité d'embellissement du Canada.

Dans le rapport qu'il a présenté à la réunion annuelle du conseil, M. F.-C. Nunnick, président du comité, a déclaré que plus de 1,100 familles ont reçu des graines et ont obtenu d'abondantes récoltes de fleurs et de légumes.

En parlant des bienfaits de ce service, M. Nunnick déclare qu'il serait difficile d'estimer à sa juste valeur la joie que ces dons ont procurée à tant de maisons qui, sans ces fleurs, seraient restées sombres et désertes.

Un ancien Manitobain

M. EDMOND TRUDEL
autrefois de Saint-Boniface, décédé dimanche à Ottawa, à l'âge de 72 ans.

Décès d'un ancien citoyen de Saint-Boniface

M. Edmond Trudel, ancien citoyen de Saint-Boniface, est décédé à Ottawa, dimanche le 19 mars, à l'âge de 72 ans, après quelques mois de maladie. Il était natif de Sainte-Scholastique, Qué.

Edouard Trudel était venu s'établir à Saint-Boniface à sa sortie du Collège de Montréal en 1881. Il étudia le droit dans les bureaux de Royal et Prud'homme pendant quelque temps, puis se lança dans le journalisme. Il fut rédacteur de l'ancien journal "Le Manitoba" pendant de longues années, où il sut manier une plume alerte et brillante pour la défense de notre langue et de notre foi, en un temps critique de notre histoire. Il fit partie de toutes les organisations nationales et sociales du temps et y occupa plusieurs charges importantes.

Les anciens se rappellent encore sa belle voix de ténor qui se faisait entendre dans la vieille cathédrale de Saint-Boniface et dans les concerts publics.

Il devint dans la suite maître de Postes de Saint-Boniface, et en 1894 entra au Bureau des Terres de la Couronne à Winnipeg. Transféré au même Bureau, à Régina, Sask., en 1898, il put rendre de grands services à ses compatriotes dans les affaires de "Homesteads". En 1903, il avait été chargé par le gouvernement fédéral de faire enquête auprès des Doukhobors, lors de leurs premiers troubles. En 1905, il fut transféré au bureau-chef du département de l'Intérieur à Ottawa, où il avait vécu depuis. Après près de trente-cinq ans dans le Service Civil, il prenait sa retraite, il y a sept ans.

Lui survivent dans le deuil, son épouse, née Augustine Raby, et six enfants: le docteur Jean Trudel de St-Boniface; Mme H.-A. Drouin d'Ottawa; Paul Trudel de Fort Smith, Territoires du N.-O.; Antonin Trudel, de Sandwich, Ont.; Mlle Anne-Marie Trudel, R. N., de Glen Lake Sanatorium, Minnesota, et la Révérende Soeur Saint-Denis, du Monastère des Ursulines, Québec; deux soeurs: Mmes C.-B. Major, de Hull, Qué., et J.-E. Mailhot, de Selkirk, Man.; un frère, M. l'abbé Joseph Trudel, chapelain de l'hôpital St-Charles, à Saint-Hyacinthe, Qué., et quatorze petits-enfants.

La "Liberté" offre ses sincères sympathies à la famille Trudel.

Une tour de 2,296 mètres sera construite à Paris

Paris. — On annonce que les plans sont prêts pour la construction d'une tour de 2,296 mètres de haut (environ 7,000 pieds). Ce sera la construction la plus haute du monde.

La tour en question sera prête pour l'exposition de Paris, en 1937. Elle sera entourée d'une voie qui permettra aux automobiles de monter à 1,640 pieds, où on installera un solarium.

• • •

L'édifice Empire State, à New-York, le plus haut édifice du monde, a 1,265 pieds. La tour Eiffel, à Paris, a 1,000 pieds et la tour de Babel, à Ur, en Chaldée, a 300 pieds.

Québec. — M. J.-A. Hudon, assistant procureur général suppléant, est mort à l'hôpital du Saint-Sacrement, après quelques jours de maladie. Il avait 57 ans.

A nos lecteurs

Des changements importants survenus dans le personnel de notre imprimerie font que le journal se présente aujourd'hui sous une forme incomplète. Nous réclamons l'indulgence de nos lecteurs pendant les quelques semaines nécessitées par la réorganisation. Nos correspondants réguliers et occasionnels nous aideront grandement à surmonter ces difficultés en nous envoyant le plus tôt possible leurs chroniques et communications diverses.

PROPOSITIONS POUR LA PAIX

Ce que le premier ministre MacDonald a soumis à la conférence de désarmement

Genève. — La situation devient de jour en jour plus difficile à Genève, où l'on éprouve vivement le besoin de rétablir la confiance entre nations. Selon la formule du Times de Londres, "jamais depuis 1914 on n'a autant parlé de guerre".

Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. MacDonald, a communiqué à la conférence de désarmement, jeudi matin, une nouvelle proposition britannique pour assurer la paix. Cette proposition concerne les pays européens continentaux au point de vue des effectifs et au point de vue des armes. L'Allemagne obtiendrait un maximum d'effectif de 200,000 hommes, soit le double de ce que lui permet le traité de Versailles. La France garderait 200,000 hommes pour la défense du pays et 200,000 hommes pour la défense des colonies; l'Italie, 200,000 hommes pour la défense du pays, 50,000 pour la défense des colonies. L'armée française se trouverait, de la sorte, réduite d'un tiers.

Les effectifs de l'Autriche seraient fixés à 60,000 hommes, ceux de la Hongrie, à 60,000 et ceux de la Bulgarie, aussi à 60,000.

Les alliés de la France obtiendraient les effectifs suivants: Pologne, 200,000, Roumanie, 150,000, Tchécoslovaquie, 100,000.

La Russie aurait droit à 500,000 hommes.

Il n'est pas question de limiter les effectifs des autres pays, y compris la Grande-Bretagne.

Pour cinq ans

Toutes les limitations proposées seraient en vigueur durant cinq ans, au cours desquels des commissions internationales spéciales seraient chargées de régler les problèmes politiques les plus dangereux. Avant la fin des cinq ans, il y aurait une nouvelle conférence de désarmement.

La bière aux Etats-Unis

Washington.—Le Sénat des Etats-Unis a voté le bill qui autorise la vente de la bière, mais après l'avoir amendé de façon à ce que la teneur en alcool soit réduite de 3.2 à 3.05. Le Sénat a aussi ajouté un autre amendement au bill pour autoriser la vente du vin dont la teneur en alcool ne dépasse pas 3.05.

Une ère nouvelle en Allemagne

Berlin. — Les couleurs républicaines d'après-guerre ont cessé d'exister en Allemagne et l'article de la constitution qui les a instituées est devenu lettre morte. A Berlin, c'est le drapeau impérial qui flotte au vent, souvent à côté de l'étendard nazi, pour la première fois depuis 1918. Et pour tous les Allemands, ce fait symbolise que l'Allemagne entre dans une ère nouvelle.

Comme résultat de la victoire nazi, on continue à faire disparaître autant que possible toutes traces de l'ancien régime. La diète de l'Anhalt a décidé qu'aucun membre d'un groupe socialiste n'a le droit d'être employé civil. A Brême et à Hesse, on a enlevé le contrôle de la police aux présidents socialistes pour le remettre entre les mains des nationalistes. L'ouverture du Reichstag aura lieu solennellement entre le 3 et le 8 avril dans l'église de la garnison, et le président Von Hindenburg déposera une couronne sur la tombe de Frédéric le Grand, immédiatement avant cette ouverture.

Décédée

MME TIMOTHY EATON,
veuve de Timothy Eaton, fondateur de la Compagnie T. Eaton, décédée samedi soir, à Oakville, Ont.

LA MORT DE MME TIMOTHY EATON

La veuve du fondateur de la Compagnie Eaton succombe à une pneumonie à 91 ans

Oakville, Ont. — Mme Timothy Eaton, veuve du fondateur de la Compagnie Eaton, est morte ici samedi soir, à l'âge de 91 ans, au milieu des membres de sa famille. Elle a succombé à une pneumonie.

Ses funérailles ont eu lieu privément à sa résidence d'Oakville, mardi, et un service public a été célébré à l'"Eaton Memorial United Church" de Toronto.

Mme Timothy Eaton, dont le nom de jeune fille était Margaret Wilson Beattie, était née à Toronto le 8 mars 1842. Toute jeune, elle révéla des qualités de savoir-faire et d'énergie qui devaient lui donner une personnalité de charme et de distinction. En 1861 elle rencontra le jeune irlandais Timothy Eaton et un an après ils étaient mariés. Elle devint l'associée de son mari dans le vrai sens du mot. Ce fut elle qui le décida à transporter son commerce à Toronto en 1869 et à établir l'entreprise qui devait prendre de si vastes proportions. Elle connaissait personnellement tous les employés du magasin, les recevait chez elle et les visitait en cas de maladie. Maîtresse de maison accomplie, elle encouragea aussi beaucoup les lettres et les arts. Ses dons aux églises, hôpitaux et autres institutions de charité étaient considérables.

Mme Eaton laisse trois enfants vivants: Joséphine (Mme Burnside), Marguerite (Mme C.-E. Burden), toutes deux de Toronto, et le colonel William Fletcher Eaton, d'Oakville.

Cinq jeunes filles brûlées vives à Hull

Hull. — Un incendie et une explosion à la "Canada Match Factory", ont causé 5 pertes de vie. Les victimes sont des jeunes filles employées à la fabrique d'allumettes.

Plusieurs personnes ont été emprisonnées dans l'édifice en flammes, et les pompiers ont fait des efforts désespérés pour les sauver. Un pompier s'est fracturé une jambe.

Vingt-trois autres personnes ont été blessées et transportées à l'hôpital.

Au moment de l'incendie il y avait vingt-cinq femmes au travail, presque toutes des jeunes filles d'une vingtaine d'années. En temps normal le personnel est de 50 femmes. Presque toutes les victimes étaient méconnaissables et c'est ce qui a rendu leur identification excessivement difficile.

Cité Vaticane. — Le premier ministre Ramsay MacDonald et sir John Simon, secrétaire des affaires étrangères, ont visité le Souverain Pontife dimanche.

Ottawa. — L'hon. Lyman B. Duff, de la Cour suprême du Canada, succède au juge Anglin comme juge en chef du Canada.

Saint Leonards, Angleterre. — Le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, est gravement malade, mais ses médecins espèrent cependant le sauver. Le prélat est âgé de 72 ans et archevêque de Westminster depuis 1903.

Législature Provinciale

LES NEGOCIATIONS AVEC OTTAWA TIENNENT LE BUDGET EN SUSPENS

Fausses rumeurs d'ajournement — La législature siègera tant qu'elle n'aura pas terminé ses travaux — Gouvernement de coalition?.

Des rumeurs plutôt lugubres ont couru pendant la semaine dans les couloirs de la Chambre. On parlait de rien moins que de l'ajournement de la législature pour deux ou trois semaines. Cette mesure aurait été rendue nécessaire pour procéder à un remaniement complet du budget. M. Bennett désapprouvait absolument le déficit de $2,500,000 et exigeait qu'on le réduisît à au moins un million.

Fausses rumeurs

Vendredi, le premier ministre Bracken a tenu à mettre les choses au point et à faire justice de ces rumeurs. La législature, a-t-il dit, continuera de siéger tant qu'elle n'aura pas terminé ses travaux. Pour ce qui est des discussions avec le gouvernement fédéral, il est exact qu'elles ont eu lieu, non seulement ces deux ou trois derniers mois mais au cours de toute l'année. Tous les problèmes de l'Ouest ont été discutés à la conférence interprovinciale et M. Bracken n'a aucune hésitation à dire qu'ils l'ont été en dehors de tout esprit de parti.

Par ailleurs, le premier ministre déclare de nouveau que des coupures devront être faites dans les crédits à la Chambre et que de nouvelles taxes seront imposées pour augmenter les revenus. Il invite les députés à faire leurs suggestions à cet égard. Mais il regrette la circulation de rumeurs nettement au désavantage du Manitoba. Quelles que soient nos difficultés, elles ne sont pas particulières à notre province et notre situation financière n'est pas inférieure à celle des autres provinces de l'Ouest.

Pas d'ordre de Bennett

M. Bracken refuse de se laisser entrainer dans un débat au sujet des négociations avec Ottawa, mais, en réponse à une question de M. Queer, il déclare que le premier ministre n'a donné aucun ordre de réduire le déficit du budget à un million.

W. Sanford Evans, tout en approuvant les remarques de M. Bracken, se demande s'il ne serait pas préférable d'ajourner la Chambre, en attendant que le trésorier provincial soit prêt à prononcer son discours du budget, mais M. Bracken ne voit pas la nécessité d'un ajournement, car il y a une foule de choses d'intérêt général à discuter dans l'intervalle.

La pétition des catholiques

C'est au cours de la même séance que le premier ministre a déposé la pétition de l'Association des Contribuables catholiques, adressée au gouvernement et à la législature. On en trouvera ailleurs le résumé. Il n'y a eu aucun commentaire au sujet du dépôt de ce document.

Gouvernement de coalition?

La situation financière devenant de plus en plus inquiétante, on parle de plus en plus de la formation d'un gouvernement de coalition. Même avec le déficit du budget réduit à un million, on se demande si la province sera en mesure de payer l'intérêt sur ses obligations. Il semble que le devoir primordial de maintenir le crédit de la province nécessite un effort commun et la cessation de toute rivalité entre les groupes politiques.

A l'automne de 1931, l'offre d'un gouvernement de coalition faite par M. Bracken fut acceptée uniquement par les libéraux. Les conservateurs peut-être seraient-ils mieux disposés et les travaillistes refusèrent; mais aujourd'hui.

NOUVEL ACCORD QUE PROPOSE M. MUSSOLINI

La France, l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne s'uniraient par la signature d'un pacte de paix

Rome.—Le premier ministre Ram. Macdonald et sir John Simon, secrétaire des affaires étrangères, ont passé la fin de semaine en conférence avec M. Mussolini. Ils se sont rendus à Rome par la voie des airs.

Le "Duce" s'est déclaré prêt à accepter en principe le projet britannique, mais a fait une contre-proposition qui s'en rapproche sur plusieurs points. D'après son plan, les quatre grandes puissances européennes, — Italie, France, Angleterre et Allemagne, — mettraient de côtés leurs vieilles querelles et signeraient un pacte dans un esprit nouveau de paix et de coopération.

On croit que M. Edouard Daladier, premier ministre de France, et M. Adolf Hitler, chancelier d'Allemagne, seront invités à se rendre à Rome pour avoir des conversations semblables avec le chef italien et approuver le projet de pacte.

Sous le régime des Nazis

Berlin. — Les nazis continuent à déplacer tous les maires et autres officiers publics qui ne leur sont pas favorables et à suspendre la publication de tous les journaux qui leur sont hostiles.

Tous les journaux socialistes ont été interdits dans l'Etat de Hesse et les troupes de choc nazis ont occupé les bureaux de plusieurs importants journaux catholiques en Rhénanie. Ainsi, quatre des principaux directeurs et rédacteurs du "Volkszeitung" et du "Lokanzieger", deux journaux catholiques publiés par la même organisation, ont été arrêtés à Cologne; ils ont été relâchés à peu près immédiatement, mais la publication des deux journaux a été suspendue pour trois jours.

Ottawa. — Le juge Galt, de la Cour du Banc du Roi du Manitoba, a donné sa démission.

HERRIOT VEUT QUE LA FRANCE PAYE SA DETTE

L'ancien premier ministre demande à son pays de verser l'échéance de décembre

Paris. — L'ex-premier ministre, Edouard Herriot a averti la France en toute franchise qu'il y va de ses intérêts les plus chers de payer aux Etats-Unis le versement qu'elle leur doit depuis trois mois, et cela en raison des récents événements qui se sont produits en Europe centrale. Pendant que le gouvernement français demande à la Société des Nations d'enquêter sur l'organisation des troupes de choc d'Hitler et leurs activités à la frontière en Rhénanie, M. Herriot a entrepris de consolider l'entente qui existe entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France, entente qui constitue selon lui "le meilleur gage de liberté et de paix".

En sa qualité de président du comité des affaires étrangères de la Chambre des Députés et de chef du parti au pouvoir, il veut demander à la Chambre de voter le paiement avec intérêts du versement dû aux Etats-Unis depuis le mois de décembre dernier, et cela avant le départ pour Washington du nouvel ambassadeur M. André Lefèvre de la Boulaye.

"Nous ne devons pas laisser trainer l'affaire plus longtemps, a-t-il déclaré au cours d'une conférence prononcée à la Sorbonne, lorsque nous voyons se former à Genève une coalition de dictatures, dont l'une est établie dans un pays où les gens sont poursuivis et molestés à cause de leur religion."

Danger pour la paix

Après avoir déclaré que le refus de payer les dettes "isolait" la France, M. Herriot a continué en disant que les théories semblables d'Hitler et de Mussolini en Italie et en Allemagne mettent la paix en danger en voulant refaire une nouvelle Europe par la révision des traités. "C'est le devoir de tous ceux qui croient au droit et à la liberté de la France, de l'Angleterre et de la jeune et libre Amérique de se serrer les coudes", a-t-il dit.

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FETE !

23 mars

Anita Chaze, Saint-Norbert, 10 ans.
Marguerite Daigmont, Mariapolis, 13 ans.

24 mars

Berthe Delisle, Saint-Norbert, 13 ans.
Alfred Coulombe, Fannystelle, 9 ans.
Rémi D'Auteuil, Ile-des-Chênes.

25 mars

Jacques Péloquin, Sainte-Agathe, 12 ans.
Joseph Dedieu, Haywood, 5 ans.

26 mars

Léonie Leblanc, école Mont-Carmel, Kenora, 12 ans.
Edouard Libbrecht, N.-D. de Lourdes 13 ans.

27 mars

Lucile Benjamin, Saint-Norbert, 8 ans.

28 mars

Alphonse Deschênes, La Broquerie.
Gaston Vandekerkhove, Ile-des-Chênes.
Peter Demarek, Ile-des-Chênes.
Eugène Poirier, Mariapolis, 7 ans.
Dora Arpin, Lorette, 13 ans.
Dolorès Lussier, Mariapolis, 10 ans.
Agnès Leclerc, Marquette, 13 ans.
Elianne Nivon, Somerset, 10 ans.
Hélène Vigier, Saint-Léon, 13 ans.
Gérard Cormier, Saint-Norbert, 13 ans.
Germaine Sap, Mariapolis, 9 ans.

29 mars

Eveline Delorme, Saint-Adolphe, 12 ans.
Lucienne Beaupré, Dunrea, 11 ans.
Armand Boisclair, Inwood, 8 ans.
Lily Mathison, Transcona, 11 ans.

NOTRE HISTOIRE

S'il est une histoire belle, merveilleuse, héroïque, n'est-ce pas la nôtre, mes petits amis? Ses pages abondent en épisodes émouvants, en luttes chevaleresques, en personnages immortels. Je ne comprends pas que l'on puisse les parcourir sans frémir d'admiration. Et cependant, il est des petits Canadiens dont le coeur reste insensible au récit de ces actes de vaillance accomplis par leurs ancêtres, des petits écoliers qui, l'histoire de leur pays en mains, ne songent qu'à enfiler à toute vapeur dates et faits en vue du prochain examen, sans saisir la beauté qui passe sous leurs yeux.

Voyez avec quel intérêt vous recueillez à votre foyer le récit des principaux faits de la vie d'un aïeul, d'un oncle éloigné, de ceux qui composent votre parenté. Cela vous parle au coeur, vous attache davantage à votre famille, vous en inspire la fierté et vous en fait désirer la pérennité.

Or, l'Histoire du Canada, mes petits amis, c'est l'histoire de cette grande famille que l'on appelle la nation canadienne. En l'étudiant, vous y faites la connaissance de ces vaillants, de ces preux qui ont édifié notre Patrie au prix de souffrances et de luttes pas toujours victorieuses, mais combien grandioses! A cette école d'héroïsme, vous puisez le feu sacré du zèle et du dévouement, vous apprenez à chérir votre pays si riche en trésors de bravoure et vous désirez ardemment pour lui un avenir prospère et immortel.

Voilà, mes petits amis, ce que révèlent les pages de ce livre sublime qu'est notre Histoire. N'est-ce pas qu'il mérite bien que vous l'étudiez désormais avec amour, que vous ayez à coeur de n'ignorer aucun des personnages et des faits qui le composent?

Laissez-moi vous dire ceci: Est Canadien de nom seulement celui qui refuse, par paresse intellectuelle, d'étudier l'histoire de son pays ou qui l'étudie d'une façon superficielle. Au point de vue national, il n'y a guère à compter sur lui. Pour bien aimer et bien servir sa patrie, il faut la connaître et, je le répète, c'est dans les héroïques enseignements de notre Histoire — le joyau des Histoires du monde — que vous puiserez cette connaissance.

MERE-GRAND.

LA LEGENDE DES GUERETS

Le champ du Diable

Il est peu d'endroits aux environs de Montréal, s'il s'en trouve, qui méritent autant que Rigaud et sa pittoresque montagne d'être visités.

Dans ce joli coin de terre où la nature a résumé toutes ses merveilles en les harmonisant, tout y respire le calme, la paix, la grandeur et le mystère.

Rigaud est justement renommé par sa belle église, son collège classique et sa Grotte de la Vierge, son couvent, ses édifices publics si tranquilles, ses charmantes villas et ses maisons si propres, où règne évidemment l'aisance, ses rues ombragées, que la rivière qui les traverse en zigzag fait se contourner gracieusement. Tout cela charme, captive le voyageur et lui indique un endroit propice à l'étude et à la méditation, au bien-être et à la douceur de vivre, comme il y en a peu dans le monde.

Rigaud est encore renommé par sa terrifiante légende des guérets. Non loin du Sanctuaire de la Vierge, s'étend un immense champ de gros galets d'où les fougères et les mousses même sont irrévocablement exclues. Ils gisent là, ces galets, étendus depuis des années, sans beaucoup d'ordre, en couche fort épaisse: travail patient d'un glacier ou d'un cours d'eau rapide, dont le lit se serait soulevé sous une poussée volcanique; ou bien... oeuvre de la colère divine, à en croire une vieille légende de ce charmant pays.

Il y a bien longtemps, veut une respectable tradition, vivait, où est aujourd'hui Rigaud, une petite colonie de paysans laborieux et croyants. Ces braves étaient heureux, car ils avaient conservé des ancêtres, avec des leçons d'économie et d'endurance, une foi simple et robuste.

Un jour, il arriva qu'un étrange personnage vint se fixer au milieu d'eux. D'où venait-il? Nul ne pouvait le dire et la mine rébarbative du nouvel arrivé disait assez qu'il ne tenait pas à raconter sa vie par le menu. La curiosité populaire s'en émut. Timidement des voisins charitables voulurent entamer des relations avec le mystérieux étranger. Les rapports qu'ils firent de leurs visites scandalisèrent les honnêtes chrétiens de la localité. Le soir, avec mystère, on se racontait ses mauvais propos, on ajoutait pour la centième fois qu'il n'allait jamais à la messe, et les mères pour obtenir de leurs enfants qu'ils ne sortent pas "à la brunante" ne manquaient pas d'évoquer aux jeunes imaginations terrifiées l'image de ce José le Diable, comme on l'appelait, plus épouvantable que le fantastique et légendaire "Bonhomme Sept-Heures".

Cette année-là, un printemps tardif et pluvieux contraignait les paysans à un surcroît de travail. Cependant aucun d'eux n'avait songé, dans sa foi naïve, à travailler le jour du Seigneur.

Pourtant, un dimanche matin, sur le chemin de leur modeste chapelle, les pieux fidèles croisèrent notre mécréant qui gagnait ses guérets, ce qui ne s'était jamais vu. "Ça ne te portera pas bonheur ce que tu fais-là. Tu ferais mieux de venir à la messe", lui dit, scandalisé, un vénérable vieillard en proie à des présages sinistres.

— "Aller à la messe!" marmotta-t-il entre ses dents. "Qu'ils aillent à la messe, ces bigots! Croient-il par hasard que cet hiver leur bon Dieu leur apportera du pain? Qu'ils aillent à la messe, si le coeur leur en dit, c'est leur affaire; la mienne, c'est de travailler aujourd'hui."

A ce moment, pour la dernière fois, comme un suprême et suppliant appel, la cloche de la mission tinta, appelant les croyants à la sainte Messe. L'impie lui, commençait sa journée sacrilège. Mais il ne se sentait pas à l'aise... Pour se donner du courage et faire taire une voix intérieure que la parole du vieillard avait réveillée en lui, il proféra d'horribles

"C'est alors que justement courroucé, Dieu engloutit le misérable dans le sein de la terre et changea ses guérets en un champ de cailloux qui subsisteront toujours pour rappeler aux hommes qu'on ne profane pas impunément le saint jour du dimanche.

On voit encore à Rigaud, les traces de ce champ maudit à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui les "Guérets" ou le "Champ du Diable".

Les soirs de tempêtes, pendant longtemps, on entendait du champ de pierres, des soupirs lugubres et des appels plaintifs. Les passants se signaient en invoquant Saint-Michel, et nul, même parmi les plus braves, n'eut osé seul, s'aventurer dans les parages redoutés.

Enfin, les pieuses gens de la localité conçurent l'heureuse idée d'ériger une croix en amende honorable. A la fin d'une mémorable mission prêchée par des missionnaires venus de France, on éleva une grande Croix sur le plus haut pic de la montagne de Rigaud. Quant au champ du Diable, il reste tel, témoin éloquent des redoutables châtiments de Dieu à l'égard des profanateurs du dimanche. Aujourd'hui, on ne remarque rien d'étrange en ce lieu, toutefois les gens de la région savent que jamais on n'a pu utiliser les pierres du champ de la malédiction; plusieurs tentatives ont été faites, mais toujours sans résultat.

Voilà, telle que la racontent encore aujourd'hui les vieillards de l'endroit, l'intéressante légende des guérets de Rigaud.

Joseph FAUBERT.
(*Le Canada Français.*)

UN PEU DE BOTANIQUE

Etude des rameaux et des bourgeons de Négundos staminés

Petits lecteurs et petites lectrices du "Coin", vous trouvez sans doute l'hiver trop long. "Quand verra-t-on, vous dites-vous, la verdure qui décore les branches, et les fleurs qui embaument l'air? Un arbre est si beau pendant l'été. Il fait peine à voir durant l'hiver avec ses branches sans feuilles. Il semble mort."

Mais il porte la vie en espérance. Il a la vie dans ses racines, dans son tronc. Il nous la montre dans ses branches, dans ses bourgeons, toute prête à s'épanouir. A nous de l'y découvrir.

En attendant feuilles et fleurs, étudions donc quelques rameaux d'arbres dans cette période de vie cachée, à laquelle l'hiver les oblige. D'ailleurs, quel intérêt et quelle surprise, de constater que les arbres sont déjà tout prêts à reprendre leur activité! Ils nous donnent une leçon de prévoyance.

En quête de branches de Négundos staminés (1)

Le froid ne vous effraie pas; vous n'avez pas peur de la neige. Vous partez donc à la récolte des rameaux à examiner.

Vous savez que les Négundos sont les Erables du Manitoba (Box Elder). Les uns portaient à l'automne des graines ou fruits appelés samares. Ils en ont gardé même un bon nombre dans leurs branches; mais en général les samares sont tombées; leurs pédoncules ou queues restent unis aux rameaux et y pendent comme des ficelles déchiquetées; et les cimes (2) des Négundos pistillés paraissent, de ce fait chargées encore, quoique sans feuilles.

Dans vos excursions vous ne vous arrêterez pas à ces Négundos porte-graines. Il n'est pas encore temps d'étudier leurs branches et leurs frêles bourgeons. Vous ne manquerez pas de trouver l'autre sorte de Négundos, qui se mêlent aux premiers. Regardez attentivement, et bientôt vous aurez remarqué ces branches, porteuses de petits boutons disposés en paires que vous cherchez.

Vous en récolterez quelques petites branches. Cinq à six vous suffiront. Leur longueur ne dépassera pas six pouces. Vous en aurez suffisamment pour vous instruire.

Aurez-vous besoin d'un couteau pour les séparer de l'arbre? Vous n'aurez qu'à plier délicatement la branche convoitée pour qu'elle se détache. En été il eut fallu plier et replier dans un sens et dans l'autre le rameau tenace, ou mieux recourir aux services d'un canif. Les branches gelées sont cassantes comme du verre, parce que l'eau des tissus a été changée en glace. Elles ont perdu leur flexibilité et leur souplesse. Un léger effort pour les plier rompt leurs fibres.

Un fait s'impose à votre réflexion. C'est que la chute des feuilles épargne beaucoup de dégâts aux Négundos. Supposons pour un moment qu'elles ne soient pas tombées. Survient une neige molle, qui se dépose sur les rameaux et sur les feuilles; elle s'y colle, et incline les rameaux. Le froid augmente, le vent s'élève. C'est le désastre pour nos Négundos. Que de branches cassées par terre! C'est par la perte de leur feuillage que les Erables du Manitoba se protègent contre les méfaits de la neige lourde.

Examen de vos rameaux

La récolte de vos petites branches vous a instruits. Leur observation vous en apprendra davantage.

Quel aspect extérieur présentent ces tronçons de Négundos? Les uns sont peut-être simples; d'autres porteraient sur un rameau principal des ramilles nombreuses; en tous cas ils se garnissent de plusieurs petits renflements, appelés bourgeons.

Prenons un rameau simple, il est rond. Quelle est sa couleur? Il vous serait difficile de la nommer. Elle est rouge-pourpre dans les parties nouvelles et nues. Dans les parties plus vieilles elle est vert jaunâtre.

Parfois le rouge-pourpre est masqué par un duvet très léger, ou une poussière blanchâtre. Alors le rameau est grisâtre. Mais ce duvet ou cette poussière végétale disparait facilement.

Lenticelles

L'extérieur du rameau principal et des ramilles est lisse; il porte toutefois bon nombre de soulèvements minuscules. Là, sont percés à travers l'épiderme, de petits trous que l'on nomme lenticelles. A l'entrées de celles-ci, sous l'épiderme, s'entassent des graines microscopiques de liège. L'air et les autres gaz entrent et sortent par ces orifices très utiles, même nécessaires aux plantes. Les lenticelles sont chargées un peu pour les tissus végétaux du service que nos poumons rendent à notre organisme. Elles fournissent aux cellules vivantes l'oxygène de l'air, et leur permet de se débarrasser de certains déchets qui leur nuiraient.

(A suivre.)

(1) Branches qui portent des fleurs à étamines. Vous savez que chaque fleur se compose de quatre parties: le calice, enveloppe de petites feuilles vertes; la corolle, enveloppe de lames blanches ou colorées; étamines (il y en a plusieurs), elles sont composées d'un filet long qui se termine par un petit sac; si vous les enlevez, vous verrez au centre un filet encore plus long, c'est le pistil (il a la forme d'une petite bouteille). Prenez une fleur de géranium et décomposez-la tel que je viens de vous l'expliquer.

Certaines fleurs n'ont que des étamines; d'autres n'ont qu'un pistil. Des pieds d'Erable du Manitoba ne portent que des fleurs à étamines, d'autres que des fleurs à pistil.

(2) Sommet, faîte.

La pie de Palaiseau

L'histoire de cette pie voleuse est dramatique; on l'a portée plusieurs fois au théâtre.

Un jour une cuiller disparut chez un fermier de Palaiseau, un autre jour, une fourchette. La première fois, on crut l'objet volé. Le même fait s'étant reproduit bientôt, la femme du fermier accusa la servante, que le bailli emprisonna. Comme le servante niait le vol, on la soumit à la torture: alors elle avoua tout ce qu'on voulut, et fut, en conséquence, pendue haut et court sur la place publique.

Or, la coupable n'était autre qu'une pie qui, pour le malheur de la pauvre servante, avait élu domicile dans le voisinage. La pie est, d'instinct, attirée par tout ce qui brille: donc, celle-ci s'était introduite dans la maison sans être vue et avait emporté cuillers et fourchettes dans son nid. Il advint qu'on surprit un jour son manège; un couvreur grimpa au clocher où elle nichait, et découvrit tous ses larcins.

Mais la servante était pendue! Torturés par le remords, le fermier et sa femme quittèrent le pays et vinrent à Paris, où ils fondèrent, en l'église Saint-Jean, une Messe annuelle pour le repos de l'âme de l'infortunée. La Messe fut célébrée jusqu'à la Révolution; ele était nommée "Messe de la pie".

UN PETIT MOT ...

Merci des gentillesses de vos trop courtes lignes, chers enfants. C'est quand il fait maussade et sombre comme aujourd'hui que l'on apprécie le soleil de ces petites joies.

Plus de glace miroitante! C'est triste, n'est-ce pas, Carmel? Mais chaque saison apporte son cortège de plaisirs. Vos pieds agiles trouveront bientôt à s'exercer dans des courses à travers champs et bois, à la recherche d'oiseaux ou à la découverte de fleurs.

Et l'on fait "beaucoup de pénitences", petite Lucille? Le petit Jésus doit être bien content. Mais surveillez vous... les meilleures résolutions sont sujettes à des accidents fâcheux. Vous connaissez l'histoire de ce petit garçon qui remplissait une boîte de tous les bonbons sacrifiés chaque jour de Carême? Quand la boîte fut presque pleine... c'était si beau, si tentatif... notre petit homme en vida la moitié !

J'ai eu beau faire appel à toutes mes connaissances ornithologiques, il m'a été impossible de reconnaitre cet oiseau d'après la description que vous m'en donnez, mon petit Ephrem. Ne serait-ce pas la Pie-Grièche du Canada ou le Geai du Canada, ou encore le Gros-Bec à couronne noire (Evening Grosbeak) en toilette printanière? Avez-vous commencé vos "nichoirs" d'oiseaux? Ne les installez pas trop près de votre maison si vous avez un chat. Ce dernier ne tarderait pas à vous jouer de vilains tours, malgré ses airs innocents.

Lucille Bourgeault, Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface; Ephrem Pelletier, Lucienne Phaneuf, Antoinette Richard Richer; Marguerite de Cruyenaere, Carmel Baril, Yvette Audet, Irène Cortvriendt, Couvent de Saint-Adolphe.

M.-G.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Académie St-Joseph,
Saint-Boniface, Man.,
le 9 mars 1933.

Chère Mère-Grand,

Je suis heureuse de pouvoir aujourd'hui vous écrire quelques lignes.

J'aime beaucoup à lire le "Coin des Enfants". Que j'aimerais donc être capable de vous écrire une belle lettre, mais je suis encore petite. J'espère plus tard être capable d'en faire autant que les autres. De ce temps-ci je fais beaucoup de pénitences, car c'est le Carême. Bientôt nous verrons le beau jour de Pâques.

Votre petite-fille,
Lucille BOURGEAULT.

* * *

Saint-Adolphe, Man.,
le 11 mars 1933.

Bien chère Mère-Grand,

Toc! toc... C'est encore moi qui vous reviens. Comment êtes-vous, chère Mère-Grand? Nous avons lu dans la "Liberté" tous les articles que vous avez écrits pour vos petits amis du "Coin". Comme ils font du bien à nos coeurs! Merci, bonne Mère-Grand.

Nous sommes maintenant en plein Carême, mais avant d'y entrer nous avons eu un beau jour de divertissements. Des vues animées dans l'avant-midi, un récital dans l'après-midi, et une partie de cartes dans la soirée. — Nous en avons eu du plaisir. — C'est moi qui ai gagné le prix de consolation à la partie de cartes...

C'est un signe que je joue bien, n'est-ce pas?

Nos bonnes maîtresses nous ont dit qu'à la Mi-Carême nous aurions une surprise... il nous tarde!

Maintenant, chère Mère-Grand, nous n'allons plus glisser, car il n'y a plus de glace sur la glissoire, mais quel bonheur! l'été approche et les petits oiseaux feront entendre leur doux ramage. Je vous reviendrai avec eux... Je vous embrasse de tout coeur.

Carmel BARIL,
Grade VIII.

* * *

Richer, Man.,
le 3 mars 1933.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris parce que je sais que ça vous fait plaisir. Je suis dans le cinquième grade de l'école Lorraine. J'ai eu dix ans le 6 janvier. Nous sommes cinq qui allons à l'école: Lucien, Georges, Mathias, Annette et moi. Nous sommes trois dans mon grade. Nous apprenons l'Histoire du Canada, la Géographie, la Récitation, la Grammaire, etc. Je demeure à un mille de l'école. J'ai été bien satisfaite du petit livre que vous m'avez envoyé. Il était beau à lire. Je vous laisse avec mes amitiés.

Votre petite-fille,
Antoinette RICHARD.

* * *

Saint-Adolphe, Man.,
le 8 mars 1933.

Bonjour, bonne Mère-Grand!

Permettez-moi de venir faire un peu de causette avec vous; il y a si longtemps que je n'ai eu ce bonheur.

Comment êtes-vous? Pour moi, je suis très bien et toujours très heureuse dans mon petit couvent.

Nous avons eu les Quarante-Heures. Vous auriez dû voir notre chapelle toute décorée et illuminée. Elle était assez belle, on aurait dit un petit coin du Ciel. Aussi je vous assure que nous avons essayé d'être très ferventes.

Le printemps s'en vient à grands pas. Comme je suis, heureuse!... J'aime tant les fleurs, la verdure, les petits oiseaux... Vous, chère Mère-Grand, préférez-vous le printemps à l'hiver? Oui, n'est-ce pas?

Nous devons avoir un examen de grammaire française demain, alors je vous quitte pour étudier.

Je vous aime et je prie pour vous
Irène CORTVRIENDT
Grade VI.

Quand arrivent nos oiseaux ?

Corneille, 21 mars.

Busard des marais (Marsh Hawk), 29 mars.

Alouette des Prés de l'Ouest (Western Meadow Lark), 31 mars.

Le 28 février, on a signalé à Macdonald, Man., 20 Oies sauvages se dirigeant vers le Nord. C'est un record exceptionnel, cette date devançant d'un mois la date ordinaire de migration. Peut-être quelques-uns de mes petits amis ont-ils entendu leur "honk honk" familier?

PARLONS MIEUX

Nous lisions récemment dans un journal: "...les enfants ne parlent pas bien. On pourrait même dire que plusieurs parlent mal. Leurs phrases sont cousues de fautes grammaticales, pleines d'anglicismes, de barbarismes, de solécismes. Et les garçons, petits et grands, ajoutent à cela quelque chose de pis encore; ils parsèment leur conversation de mots grossiers, de jurons et même d'expressions blasphématoires. Ceux qui, chaque jour, croisent les enfants dans les rues peuvent témoigner de la vérité de cette assertion."

D'abord, les enfants choisissent mal leurs mots. Ils disent: "set, rough, tough, pitcheur, catcheur, gang, cash, slack, assisez-vous, toutes les gâs, une grosse job, de l'argent pas bonne", etc.; puis ils les prononcent ou articulent mal: "moé, toé, frette, joual, tél'phone, menote, catchisse".

Nous croyons que la manière de s'exprimer compte pour au moins cinquante pour cent dans le succès d'une personne. Il n'est pas déraisonnable d'exiger qu'après six, huit, dix années d'école primaire les enfants sachent et veuillent s'exprimer convenablement.

Je rencontrais dernièrement un petit garçon à qui je demandai:

— Où allez-vous donc, Ernest?

— A la "grocerie, qu'ri" des fèves pour faire des "beans", me répond-il.

Trois fautes seulement dans cette petite phrase: "grocerie", "qu'ri" et "beans". "Grocerie", "qu'ri": n'est-ce pas que c'est très harmonieux? Cela rappelle le chant du cricri!

Au catéchisme, je posai un jour à une fillette cette question:

— Qu'est-ce qu'une petite vaniteuse?

— C'est celle qui aime à avoir l'air "swell".

Et puis, il y a le mot "set" que l'on met à toutes les sauces. Les enfants disent: un "set" d'amis, un "set" de cuisine, un "set" de broches à tricoter, un "set" de "baseball", un "set" de croquet, etc.

Si les choses continuent ainsi, je suis sûr qu'avant longtemps les élèves diront: le "set" des sept péchés capitaux, le "set" des sept vaches noires et des sept vaches grasses de Pharaon.

Les bons élèves s'appliquent à gagner des médailles et à décrocher des diplômes. Leurs médailles, ils les épinglent avec fierté à leurs vêtements; leurs diplômes, ils les font encadrer ou les rangent avec soin dans un tiroir. Le bon langage est un certificat d'études sérieuses qui n'a pas besoin d'être épinglé ni encadré. Constamment pratiqué, il est la preuve permanente d'une solide instruction et d'une bonne éducation.

L'abbé Etienne BLANCHARD.
(L'Oiseau Bleu)

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 MARS 1933 NUMERO 43

La minorité anglaise et protestante de Québec n'a jamais eu l'impression qu'elle était une minorité.
Sénatrice WILSON.

LA LIBERTÉ

Agissons de manière à faire oublier aux minorités qu'elles sont des minorités.
Sénateur DANDURAND.

NOS ÉCOLES CATHOLIQUES

La question des écoles catholiques du Manitoba a fait couler beaucoup d'encre, occupé les tribunaux pendant plusieurs années et alimenté maintes campagnes électorales. L'un de ceux à qui elle tenait tant à coeur, Mgr Taché, a dit: *"Une question n'est réglée que lorsqu'elle l'est avec justice et équité. Le droit prime la loi, l'équité vaut mieux que la légalité."* Que personne ne soit donc surpris de voir revenir cette fameuse question à la surface. Depuis plus de quarante ans, les catholiques manitobains ont pu subir l'injustice de la loi et le lourd fardeau financier qui en résulte pour eux, mais ils n'ont pas renoncé à faire reconnaître leur bon droit et à obtenir réparation.

Les contribuables catholiques de Winnipeg, Brandon, Portage-la-Prairie, Le Pas, Norwood, Transcona, St. James, East Kildonan, Dunrea, qui soutiennent des écoles paroissiales paient double taxe: taxe des écoles publiques dont ils ne retirent aucun profit et taxe pour le maintien de leurs propres écoles. Mais ce n'est pas tout: les bâtiments et les cours de récréation de ces mêmes écoles sont frappés d'une taxe dont le produit va dans la caisse des écoles publiques. Autrement dit, les catholiques paient une amende du fait qu'ils entretiennent leurs propres écoles. Voilà une façon assez singulière de reconnaître les sacrifices qu'ils s'imposent et les économies sérieuses qui en résultent pour les municipalités et le gouvernement.

Lorsque l'on passe en revue la phase judiciaire de cette fameuse question des écoles, il est impossible de ne pas s'étonner des inconséquences qu'elle renferme et du mépris de la chose jugée qui en marque la peu glorieuse fin. L'Acte du Manitoba consacre le droit aux écoles confessionnelles, auquel tenaient alors protestants et catholiques dont le nombre était sensiblement égal. C'est pourquoi la Cour suprême d'Ottawa casse le jugement de la Cour d'appel de Winnipeg qui ratifiait les lois scolaires de 1890. Mais le Conseil privé de Londres, à son tour, donne raison aux juges de Winnipeg, alléguant que les auteurs de l'Acte du Manitoba n'ont pas reconnu le droit aux écoles confessionnelles, comme c'était leur intention de le faire, par suite d'une rédaction défectueuse du texte de leur loi. Un peu plus tard, la Cour suprême du Canada se prononce contre la cause catholique; mais le Conseil privé la trouve fondée en droit et se prononce pour elle! La loi, déclare-t-il, doit être modifiée de façon à enlever tout motif légitime de plainte à la minorité. Fort de l'appui de Londres, le gouverneur général en conseil ordonne aux autorités manitobaines de rendre justice aux catholiques. Celles-ci ne veulent rien entendre. Et c'est, en 1896, le règlement Laurier-Greenway que Léon XIII va déclarer *"défectueux, imparfait et insuffisant."*

N'est-il pas temps de réparer cette longue injustice et de se conformer au jugement du Conseil privé?

On va dire sans doute que le moment est mal choisi pour réclamer un allègement de taxes, à l'heure où la province se débat dans une situation financière inextricable. Mais c'est précisément la crise actuelle qui rend le fardeau des catholiques intolérable et les oblige à faire de nouveau appel à l'esprit de justice du gouvernement et de la législature.

Donatien FREMONT.

NOTRE RESTAURATION ECONOMIQUE

Chez les Jeune-Canada — M. Esdras Minville expose un vigoureux programme d'action — M. Edouard Montpetit et le rôle de l'école

Les Jeune-Canada ont tenu une autre grande assemblée à Montréal. Des discours pleins de substance y ont été prononcés. Nous en donnons les grandes lignes:

Serviteurs ou maîtres?

M. Esdras Minville a proposé aux Canadiens français tout un programme de restauration économique.

Notre infériorité économique saute aux yeux. S'il en était néanmoins parmi nous qui entretiendraient encore des doutes à ce sujet, je les inviterais à jeter un regard autour d'eux et à se rendre compte de la langue que parlent les noms affichés à la devanture des établissements d'affaires qui se multiplient dans nos villes et même dans nos campagnes; je les inviterais surtout à faire l'inventaire des multiples objets dont ils font usage dans leur vie quotidienne, depuis le vêtement jusqu'au mobilier, à la maison, à l'atelier et au bureau, à dresser d'une part la liste de ceux qui portent une marque canadienne-française, et, d'autre part, la liste de ceux qui portent une marque étrangère. Et la conclusion s'imposera ensuite d'elle-même.

Eh, bien! tant qu'il en sera ainsi, tant que nous serons un peuple qui, incapable de vivre par lui-même, attend sa subsistance de l'esprit d'entreprise des autres, tant qu'au lieu de marchandises à échanger, nous n'aurons que des bras et des cerveaux à louer, nous ne pouvons guère nous attendre, dans un pays et à une époque si lourdement matérialistes, où richesse tient lieu de noblesse, à recevoir d'autre traitement que celui qu'on réserve aux serviteurs. Et les textes légaux, si impérieux qu'on les veuille imaginer, sont là-contre — l'expérience le démontre — une bien insuffisante protection. Au contraire, je demeure convaincu que le jour où nous aurons acquis une puissance économique proportionnée à nos effectifs numériques, la plupart des questions autour desquelles nous nous agitons depuis des années: bilinguisme fédéral, représentation dans le haut fonctionnarisme, difficultés scolaires des minorités dans les provinces anglaises, tomberaient d'elles-mêmes, parce que ce jour-là nous aurions, pour assurer la sauvegarde de nos droits, la seule force qu'un Anglo-Saxon n'ait jamais su braver. Il y a assez longtemps, en vérité, que nous tablons sur la soi-disant générosité d'autrui et que nous jouons dans ce pays le rôle d'un certain agneau qui, tout féru de logique qu'il fût, n'en a pas moins été mangé sans la moindre forme de procès.

Une langue inutile

Au risque de causer un grand scandale, j'irai plus loin et je dirai que dans l'état actuel de notre organisation économique, la langue française, l'un des éléments les plus précieux de notre patrimoine moral, a perdu la moitié, peut-être les trois quarts de son utilité. La connaissance de l'anglais est devenue, pour les gens qui vivent dans les villes, — et malheureusement ceux-là sont aujourd'hui l'immense majorité — une question de subsistance. On travaille au bureau, au magasin ou à l'atelier. On obéit à un patron ou à un contremaître anglais, on coudoie des camarades anglais, on parle l'anglais quotidiennement, il faut s'appliquer à l'étude de cette langue si l'on veut conserver sa situation ou s'assurer de l'avancement. Dès qu'on sort des relations familiales ou mondaines pour entrer dans les affaires, non comme client mais comme employé, il faut recourir à l'anglais, parce que les maîtres des affaires, ce sont les Anglo-Saxons. Le français reste donc pour une foule de gens une langue que l'on parle chez soi ou entre amis, mais qui n'a plus guère d'utilité dès qu'il s'agit de traiter des affaires et de gagner sa bouchée quotidienne. Or, vous voyez où cela mène: une langue que l'on cesse de considérer comme utile est une langue que l'on abandonnera avant deux générations.

Autre conséquence de notre infériorité économique: notre population qui, il y a une trentaine d'années, était en grande majorité rurale, ne l'est plus aujourd'hui que dans la proportion de 36.9 pour cent.

La richesse

Le problème économique est autre chose qu'une question d'enrichissement individuel ou collectif. La richesse n'est pas une fin en soi. Elle est désirable et nécessaire comme moyen d'assurer à l'individu le plein épanouissement de sa personnalité.

Une nation chez qui n'existe pas une pensée supérieure assez forte, poursuit le conférencier, pour coordonner toutes les énergies de la masse et les ordonner au bien commun, n'est plus qu'une bande, une sorte de troupeau, que travaillent des forces contradictoires, et chez qui les forces d'ordre elles-mêmes se muent en forces de désagrégation et de déchéance.

Les peuples qui traversent le mieux la crise sont précisément ceux qui opposent aux force de déchéance les forces du caractère: volonté, goût du travail et sens du sacrifice. Notre histoire elle-même n'est que la confirmation de cette vérité. Nos pères, plus pauvres, moins nombreux et moins instruits, avaient sur nous la supériorité de savoir vouloir.

Aux éducateurs

M. Minville s'adresse alors aux éducateurs de toute l'échelle scolaire et leur demande d'entreprendre de corriger la tendance commune à toutes les générations qui se succèdent dans nos écoles à se contenter des miettes qui tombent de la table des autres et leur résignation béate au rôle perpétuel du petit employé et de serviteur. Il cite le cas du Juif qui, sans autre appoint que sa misère et sa pouillerie, prend commerce cinq ans après son arrivée ici et se hisse, par des prodiges d'économie et d'énergie, au rang des chefs et des riches. Quand le fils de ce parvenu, c'est la tristesse des des pionniers du pays, quand le père d'une famille de douze enfants enlève le crottin des rues devant la limousine tristesses.

Tant que nos ingénieurs, nos hommes d'affaires, nos techniciens se loueront en bloc aux entreprises étrangères, tant qu'ils ne seront pas affranchis de l'esprit du salarié pour hausser leur ambition jusqu'à celle du patron, nous aurons beau former des "compétents" dans nos écoles, nous ne ferons que tirer les marrons du feu. C'est là une question d'éducation. Qu'on forme des hommes, mais des hommes complets, joignant la vigueur du caractère à la clarté de l'intelligence, à l'ardeur au travail, à l'initiative et à l'esprit d'entreprise, à l'ambition personnelle, à la fierté nationale. Le grand obstacle à notre succès, ce n'est pas le manque de capital, c'est le manque de caractère, de sens social, de sens national, et cet obstacle, c'est à nos éducateurs à le supprimer. La crise actuelle marque évidemment, pour notre peuple comme pour les autres, mais surtout pour le nôtre, un tournant décisif. Maîtres ou serviteurs, c'est à nous de choisir, mais c'est le moment de choisir.

Le rôle de l'école

M. Edouard Montpetit insiste sur la nécessité d'une école nationale.

Ce travail, il faut qu'il s'accomplisse à l'école même; c'est là qu'est le creuset où se fondront toutes les choses que M. Minville vous a dites. C'est l'école qui nous donnera des caractères, des hommes, des compétences et des exécutants, mais l'école doit d'abord nous donner le Canada. Il faut que nos écoles soient canadiennes.

Si nous avions une pensée commune dès l'école, ce problème qui se pose ce soir serait tout de suite résolu, cette campagne qui est lancée, nous ne la connaîtrions pas: elle ne serait pas nécessaire. Nous réfléchirions nationalement.

Il faudrait, dans nos écoles, que l'on commençât à expliquer nos origines et nos institutions, que l'on nous dit non pas tant quelles ont été les luttes politiques du passé — sans doute, il faut les dire, sans doute, elles sont belles et grandes — mais qu'on nous expliquât simplement d'où nous venons, ce que nos pères ont fait, comment ils se sont installés sur notre sol, comment ils ont bâti leurs maisons, quelles sont les institutions qui ont accompagné nos pères.

Et la famille canadienne-française, si on lui arrachait ses secrets, si on en montrait toute la beauté? Puis si, passant à des institutions plus générales, on touchait à la paroisse pour révéler son âme, son pouvoir de cohésion à travers notre belle et merveilleuse histoire? Si l'on en venait même à la municipalité, à nos modes et nos méthodes de gouvernement, si l'on pouvait vraiment demander au citoyen de notre ville, de notre pays, de nous expliquer tout cela?

New-York. — M. Fred I. Kent, banquier de New-York, a été nommé aujourd'hui "dictateur du change"; il exercera ces fonctions jusqu'à ce que les devises puissent être négociées sur une base normale.

AUTOUR DU DERNIER CONSISTOIRE

L'allocution du Souverain Pontife — La réponse du cardinal Villeneuve au messager officiel — Le titre de Sainte-Marie-des-Anges

Cité Vaticane. — Voici un résumé de l'allocution prononcée par S. S. Pie XI au cours du dernier consistoire:

La civilisation chrétienne, a dit le Souverain Pontife, est menacée d'une guerre contre la société humaine, contre la religion et contre Dieu même.

Le Saint-Père a ajouté que toutes les nations qui combattent l'Eglise se préparent inévitablement un désastre moral, intellectuel et spirituel.

Il a promis que, tous les jours, il priera Dieu de conférer la concorde aux conférences et aux entretiens qui auront lieu au cours de l'Année Sainte au sujet du désarmement, du rétablissement économique du monde et des dettes de guerre. A propos du désarmement, il a exprimé le souhait qu'il soit effectué matériellement et moralement.

Il a fait remarquer que la méfiance, le conflit des intérêts et l'application des mesures insuffisantes et fréquemment contradictoires, ainsi qu'un nationalisme exagéré, injuste, contraire au plus haut degré à la fraternité des hommes et des peuples, placent le monde dans une situation difficile, incertaine, inquiétante. On entend une fois de plus le fracas d'armes aux mains de frères et de la terre ravagée monte aux cieux la voix d'un sang fraternel, a-t-il dit. Cet appel ne doit-il pas nous faire réfléchir et nous faire nous demander jusqu'à quel point les catastrophes mondiales et la crise économique sont attribuables à la présente guerre contre Dieu.

Au sujet de la crise économique, il a aussi dit que ce sont les plus faibles qui en souffrent le plus et que certains hommes en bénéficient, tirant un triste avantage de la souffrance générale. La Russie, le Mexique, l'Espagne et certains pays de l'Europe centrale montrent ce qu'il faut craindre partout où la propagande et l'influence de ces hommes pénètrent.

Le Souverain Pontife a rappelé que sa voix a été la seule à indiquer un véritable remède, qui consiste, en principes sains et fermes de charité et de justice, en vérités primordiales indestructibles, en enseignements sur la valeur des âmes et sur la dignité de l'individu humain, sur l'origine et la destinée de l'homme, ainsi que sur les relations essentielles de l'homme avec Dieu, son Créateur, son Sauveur, son Seigneur, son Juge, et avec l'homme.

Le Saint Père a déclaré qu'il invite tous les pays et toutes les nations qui se trouvent devant tant d'exemples déplorables à constater quel désastre moral, intellectuel et même matériel surgit partout où l'on fait obstacle à sa mission de sanctification et de formation, notamment chez les jeunes.

Le baptême grec de la princesse Marie-Louise

Enumérant, selon l'usage, les joies et les tristesses qu'il a éprouvées depuis le dernier consistoire, le Souverain Pontife a souligné la très douloureuse surprise qu'il a éprouvée lors du baptême d'un enfant royal par un ministre non catholique (le baptême grec de la princesse Marie-Louise, enfant né en janvier au roi et à la reine de Bulgarie). On parle de l'événement jusque dans les pays très éloigné de Bulgarie. Pour plusieurs c'est un scandale.

Le Saint-Père a expliqué que la reine de Roumanie, catholique romaine, fille du roi et de la reine d'Italie, nest pas coupable, qu'elle a affirmé au Pape qu'elle n'a en aucune manière coopéré à ce baptême, qu'elle n'y a consenti ni tacitement, ni explicitement, que lorsqu'elle a appris qu'on le projetait, elle n'avait ni la force ni les moyens d'exprimer son opposition. (On sait que le Pape avait consenti au mariage de la princesse italienne au roi Boris seulement après avoir obtenu des futurs époux la promesse formelle que tous leurs enfants seraient baptisés dans l'Eglise romaine).

Le prosélytisme des protestants

Le Souverain Pontife a signalé comme autre tristesse le prosélytisme des protestants dans toute l'Italie. Ce prosélytisme, tantôt prudent, rusé; tantôt hardi, provocant, a-t-il dit, est exercé librement et impudemment dans toute l'Italie, le territoire propre à notre dignité primatiale; à Rome même, notre ville, notre siège épiscopal.

L'accroissement des missions, le nombre des conversions, le congrès de Dublin et le progrès de l'organisation de l'action catholique lui ont valu ses principales consolations.

La réponse du cardinal Villeneuve

Voici la traduction du texte câblé de la réponse que le cardinal Villeneuve a faite au messager qui, selon l'usage, est allé lui annoncer officiellement son élévation au cardinalat; le cardinal était au Collège canadien:

"Le plus pauvre miroir peut parfois réfléchir le plus brillant tableau. Bien que dépourvu de mérite, je représente aujourd'hui tout le Canada, un pays d'un grand avenir pour le catholicisme. Depuis qu'il avait plu à Sa Sainteté d'annoncer la nomination dont vous m'apportez aujourd'hui la nouvelle, je n'avais pas pu me convaincre qu'une si haute faveur pût être conférée à mon humble personne.

Mais ce matin, je dois constater que le Saint-Père désire continuer à avoir une extrême confiance en moi et à me faire l'objet de ses plus magnifiques complaisances.

Monsignore, vous avez exercé de la manière la plus heureuse les fonctions de messager. Je peux seulement m'incliner devant vos paroles et répondre avec humilité, avec une profonde gratitude: Fiat mihi secundum Verbum tuum.

Acceptez mes félicitations pour avoir été choisi comme messager d'une si importante nouvelle. Soyez, Monsignore, l'interprète, auprès du Souverain Pontife, de ma profonde vénération, de ma vive reconnaissance, de ma sincère obéissance, en un mot de la très loyale affection que j'éprouve pour Sa Sainteté.

Votre voix ne s'élève pas dans le désert. Au contraire, je suis entouré de tout un monde, un monde qui est la substance du Canada. C'est en quelque sorte une réunion de ma chère famille religieuse.

Une fois de plus Saint-Sulpice aura présidé à l'un des plus grands actes de l'histoire de l'Eglise du Canada.

Je suis profondément ému par tout ce qui m'arrive. C'est, je vous l'assure, une très profonde gratitude qui prédomine parmi mes sentiments. J'oublie rapidement mon indignité, mon imperfection, pour penser uniquement à ce que le Saint-Père veut de moi.

Le plus pauvre miroir peut parfois réfléchir le plus brillant tableau. Malgré mon indignité, je représente aujourd'hui tout le Canada. Je représente le siège historique de Québec et, je l'ajoute avec la même émotion, je représente un ordre religieux très cher au coeur de l'intrépide Pape des missions.

Au Canada, le rôle de l'Eglise s'acroît avec grandeur. Maitresse de toutes les institutions publiques de la vieille province de Québec, l'Eglise progresse dans les autres provinces. Sous le patronage de saint Jean-Baptiste et de saint Patrice, deux grandes races catholiques, que je suis heureux de voir représentées en ce moment, contribuent à ce progrès. Les hommes d'Etat canadiens les mieux informés, y compris ceux qui ne partagent pas notre croyance, se tournent vers la doctrine transcendante et la morale incorruptible de l'Eglise pour obtenir une aide dans des restaurations nécessaires. Je suis profondément ému de pouvoir déposer aux pieds du Souverain Pontife non seulement l'affectueuse soumission de quatre millions de catholiques canadiens, mais aussi un témoignage du respect de ma patrie tout entière.

Le nouveau cardinal a ensuite rappelé que c'est la quatrième fois que la pourpre cardinalice honore Québec. Il a fait remarquer que les autorités politiques et les autorités civiles de la capitale se glorifient d'être chrétiennes et qu'elles acceptent tout à fait la discipline catholique. Il a loué le clergé et les fidèles qu'il dirige. Puis il a parlé des Oblats de Marie-Immaculée, à qui il attribue ce qui, chez lui, a pu porter le Souverain Pontife à l'élever au cardinalat.

En terminant, il a parlé avec une profonde émotion de son père et de sa mère.

Le titre de Sainte-Marie-des-Anges

Le Souverain Pontife a donné au cardinal-élu Villeneuve, archevêque de Québec, le titre presbytéral de Sainte-Marie-des-Anges.

L'église Sainte-Marie-des-Anges est l'une des plus fameuses de Rome. Michel-Ange en a été l'architecte. Elle comprend une partie des thermes de Dioclétien. Parmi les oeuvres d'art qu'elle renferme, il y a une fresque du Dominiquin, le Martyre de saint Sébastien.

La remise du chapeau

Sa Sainteté Pie XI a nommé Son Eminence le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, membre de la Congrégation de la Discipline des Sacrements, de la Congrégation de la Propagande et de la Congrégation de la révérende Fabrique de Saint-Pierre.

C'est à la suite de la cérémonie du consistoire public que Sa Sainteté a procédé à ces nominations. La cérémonie de remise du chapeau cardinalice est l'une des plus grandioses que l'on connaisse dans l'Eglise. Elle s'est déroulée en grande pompe à Saint-Pierre. Des milliers de personnes y assistaient et l'on y voyait des représentants de la royauté, de l'aristocratie, du corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, ainsi que de nombreux prélats qui se trouvaient à Rome.

Un peu après neuf heures, les nouveaux cardinaux se sont rendus à la chapelle Sixtine. C'est là, sous le tableau du "Jugement dernier", de Michel-Ange, qu'ils ont prêté devant le cardinal vice-chancelier et plusieurs autres cardinaux le serment de se montrer dignes de l'honneur qui leur est conféré, d'être fidèles au Pape et de travailler pour la gloire de Dieu et de l'Eglise.

Il y a 58 cardinaux

Le nombre des membres du Sacré-Collège est maintenant de 58, dont 30 Italiens et 28 étrangers. Le nombre des cardinaux est de 70 en théorie, mais ce chiffre n'est jamais atteint dans la pratique.

Alliance Française

Les Précieuses Ridicules

Le Club français des étudiants de l'Université, fidèle à sa coutume de monter chaque année une pièce du répertoire français a été particulièrement heureux dans sa représentation des "Précieuses Ridicules". L'ensemble de l'interprétation a vraiment été tout à fait remarquable pour des acteurs et actrices dont le français n'est pas la langue maternelle. Quelques-uns des rôles ont même été tenus à la perfection. Le souci apporté aux moindres détails et la diction très soignée des artistes ont vivement impressionné l'auditoire. M. le professeur Meredith-Jones, sous la direction de qui les étudiants s'étaient préparés, peut être fier de leur succès.

Les acteurs et actrices étaient: Mlle Dennistoun (interprète de la pièce), Mlle Ruth Birchard (Mme Gorgibus), Joan Bonnycastle (Madelon), Phyllis Gracey (Cathos), Helen Magill (Marotte); MM. Alex Kruglikoff (Mascarille), Leonard Levi (Jovelet), Kenneth Thomson (Du Croisy), et Frank Jones (La Grange).

Le menuet fort gracieusement dansé au cours de la pièce a été très applaudi.

Le spectacle a débuté par un programme musical donné par un orchestre de huit exécutants—tous des étudiants de l'Université—en costumes du XVIIe siècle, sous la direction de M. Eustace Jackson.

Cette belle soirée parle hautement en faveur du soin apporté aux cours de français à l'Université du Manitoba.

Reconnaissance

Les Filles de la Croix remercient toutes les personnes qui ont déjà répondu à leur appel, en participant aux frais de canonisation du bienheureux André-Hubert Fournet.

Depuis réception des premières offrandes, elles ont prié quotidiennement leur fondateur d'envelopper de sa paternelle protection ceux qui participent ou qui participeront à sa glorification.

Saint-Adolphe, Man.

Associations fédérées des Anciennes Elèves

Les 24, 25, 26 et 27 juin prochains, se tiendra au Collège de Sillery de Québec, sous les auspices des Soeurs de Jésus-Marie, le congrès annuel des Associations Fédérées des Anciennes Elèves des Couvents Catholiques du Canada.

Le programme de ce congrès qui promet d'être un événement important sera publié dans quelque temps.

L'esprit de sir Henry Thornton

Comparaissant un jour devant le comité des chemins de fer à la Chambre des Communes, Sir Henry Thornton entendit un député déclarer "que trop de cultivateurs perdaient des vaches qui étaient écrasées par les locomotives du Canadien National".

"Et lorsqu'une vache est écrasée, dit Sir Henry Thornton en songeant à nombre de procès, le sort veut que ce soit une vache de grande valeur. Je crois qu'il n'y a pas de meilleur moyen d'augmenter la valeur d'une vache que de la croiser avec une locomotive du Canadien National."

NOUVELLES DE PARTOUT

La dette publique du Canada

Ottawa. — La dette publique du Canada se totalise à $6,539,728,053 si l'on tient compte des obligations contractées par le gouvernement fédéral, par les provinces et les municipalités, y compris les dettes garanties par le gouvernement fédéral: tels sont les chiffre fournis par M. R.-H. Coats, chef du service fédéral de la statistique, au comité des banques et du commerce de la Chambre des Communes.

Mgr Leblanc et les ouvrages immoraux

Saint-Jean, N.-B. — Son Excellence Mgr Edouard-A. Leblanc, évêque de Saint-Jean, approuve en principe la proposition avancée par M. E. Nichols, président de la Presse Canadienne, qu'on devrait interdire la publication et l'entrée au Canada de diverses publications obscènes et immorales.

Le distingué prélat déclara que l'Eglise catholique du Canada avait toujours exercé la plus grande vigilance à l'égard des ouvrages publiés. Mgr Leblanc recommande aussi une surveillance stricte sur le cinéma. Il cita trois choses qui, dit-il, démoralisent la jeunesse canadienne: 1) le cinéma et la littérature immorale; 2) le relâchement des parents à surveiller l'emploi du temps de leurs enfants; 3) le manque d'instruction religieuse à l'école et au foyer.

La navigation sur les grands lacs

Montréal. — Les marins ont appris avec une grande joie la nouvelle que la "Canada Steamship Lines" devait mettre en service, dès l'ouverture de la navigation sur le Saint-Laurent, cinquante-sept vaisseaux qui feront la navette entre Montréal et les grands lacs. Comme la mise en service d'un aussi grand nombre de navires requiert l'engagement d'un grand nombre de marins dont la navigation est le gagne-pain, inutile de dire que cette nouvelle a été reçue avec enthousiasme dans les cercles maritimes. Dès que les lacs seront libres de glace, dix vaisseaux affectés au transport des marchandises en vrac seront immédiatement mis en service, dont le "Lemoyne".

Mort du R. P. Ludger Lauzon, O. M. I.

Québec. — Le R. P. Ludger Lauzon, Oblat de Marie-Immaculée, est décédé à Saint-Sauveur, à l'âge de 88 ans.

Le R. P. Lauzon fit du ministère à Maniwaki, à Saint-Pierre de Montréal et à Saint-Paul, Minnesota. Il fut curé à Notre-Dame de Hull de 1890 à 1896 et économe provincial de 1896 à 1900. Il était attaché à la maison de Saint-Sauveur de Québec depuis 32 ans.

Des chômeurs à la recherche de l'or

San Francisco. — Des milliers de chômeurs seront peut-être envoyés à la recherche de l'or en Californie. Certains géologistes prétendent avoir trouvé des filons d'or quasi inépuisables en différentes régions de la Californie et les autorités songent à organiser une exploitation systématique de cette richesse nationale. Le gouverneur James Ralph et des géologues de l'Etat sont à étudier des plans à ce sujet.

Un député juif ontarien proteste

Toronto. — Protestant à la Législature provinciale contre la haine anti-sémite de certains citoyens de l'Ontario qui vont jusqu'à mettre des affiches le long des routes où l'on peut lire: "les chiens et les Juifs ne sont pas admis", M. Fred Singer, député conservateur pour la division Toronto-St-Andrews, a déclaré que la haine contre les Juifs était aussi vieille que la Bible, mais que les chiens ne méritaient pas un semblable ostracisme.

"Je suis sûr, a-t-il dit, que si les chiens posaient des affiches quelque part, ils n'auraient pas le coeur d'exclure les Juifs et les Anglais de leur territoire".

Nashville, Tenn., — Une vingtaine de personnes ont perdu la vie et 150 ont reçu des blessures pendant une tornade qui a dévasté la frontière entre le Tennessee et le Kentucky.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Mercredi soir dernier, le sermon du carême a été donné par le R. P. Maurice Dussault, O.M.I., du Juniorat. Le Rév. Père a continué à étudier la vie publique de N.-S., racontant les événements de la 2ème année. Le R. P. Dussault est le fils de M. et Mme Siméon Dussault, de notre paroisse.

Dimanche, à la messe paroissiale, M. l'abbé E. Lévêque a parlé des questions sociales et des remèdes proposés, notamment des moyens proposés par le Saint-Père. Ce sermon faisait suite à l'instruction donnée dimanche dernier par M. l'abbé Décosse.

Lundi, en la solennité de saint Joseph, a eu lieu une messe chantée avec musique à 7 heures et demie. Un grand nombre de personnes se sont approchées de la Table Sainte. Lundi soir a eu lieu un salut en l'honneur de saint Joseph. Monseigneur le curé a fait le panégyrique du grand saint et a tiré de sa vie des leçons pratiques.

A l'archevêché

Son Excellence Monseigneur l'archevêque est allée rehausser de sa présence la fête préparée en l'honneur du R. P. Mercier, C.SS.R., curé de Ste-Anne.

De passage à l'archevêché, le R. P. de Grandpré, C.S.V., religieux bien connu de Montréal. Le Rév. Père est venu visiter les maisons de sa congrégation. Il passera quelques jours à Otterburne. Le R. P. de Grandpré s'est longuement dévoué à la cause si importante des écoles catholiques. Il fait encore partie de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Révérende Mère Dugas

La nouvelle est arrivée à Saint-Boniface de la mort de Mère Dugas, ex-supérieure générale des Sœurs Grises.

Révérende Mère Dugas était une figure bien connue au Manitoba et elle laisse un grand nombre d'amis, tant au sein de sa communauté qu'à l'extérieur.

Mère Dugas a passé plusieurs années de sa vie dans l'Ouest, et particulièrement au Manitoba. Elle y a occupé des postes de confiance et a été provinciale. Durant son terme de généralat, elle visita l'Ouest de nouveau. Elle en connaissait bien les gens et les problèmes.

La communauté perd en elle un aide puissant. Les funérailles de Mère Dugas ont eu lieu à Montréal, dans la chapelle de la rue Guy. La Rév. Mère était âgée de 74 ans.

A l'hôtel de ville

M. Meindl, ingénieur de la ville depuis près de 20 ans, a été remercié de ses services d'une manière définitive. Il y a déjà quelques semaines, le Conseil avait décidé de se passer des services de trois départements, Trésor, Santé publique et celui de l'ingénieur. Ces mesures devaient, disait on, recevoir la sanction de l'"Utility Board". Le Conseil n'a pas attendu la fin du temps alloué et a pris action propos de M. Meindl. L'ingénieur devait être à son poste jusqu'au 31 mai. Le Conseil lui a signifié d'évacuer immédiatement et de remettre ses clefs et ses livres. Action pour le moins étrange! M. Meindl sera payé jusqu'au 31 mai pour un travail qu'il ne pourra faire, même s'il le veut! Il devra quitter son poste immédiatement. Au dire du maire, l'ingénieur n'a pas été accusé d'irrégularité. L'on veut épargner! Curieuse épargne! Il n'est pas hors de propos de songer que chaque printemps l'inondation nous menace. Ce serait le temps où nous aurions besoin de l'ingénieur, étant donné surtout que nous le payons!

Evidemment, les spécialistes seuls sont en état de dire si M. Meindl est compétent ou non. Son honnêteté n'est pas en cause, mais pourquoi pas le garder jusqu'à l'expiration de son terme? Il est clair qu'on voulait sa chevelure!

La démission a suscité des commentaires. Deux choses sont claires. M. Meindl n'a pas été renvoyé pour cause d'irrégularité. C'est son point d'honneur à lui. M. Meindl n'a pas été renvoyé à cause de sa nationalité. Certains ont prétendu que M. Meindl avait été sacrifié à un préjugé de race. Une connaissance plus approfondie des faits ne permet pas ce jugement, faux dans son principe.

Cercle local de l'Association

Dimanche, le 26, assemblée mensuelle du Cercle Local. La séance promet d'être très intéressante. M. Raymond Bernier a bien voulu accepter de donner la conférence. Il réchauffera notre patriotisme en nous parlant de la fierté nationale.

Nous aurons encore, cette fois-ci, le plaisir de voir et d'entendre nos petits enfants, garçons et filles, dans une courte saynète.

Notre sympathique baryton, M. Lucien Trudeau, nous fera entendre un chant patriotique.

Qu'on vienne nombreux dimanche prochain à 4 heures, à l'Institut Collégial Provencher.

Le secrétaire.

Un récital à l'Institut Collégial St-Joseph

Le bon souvenir que nous emportons des récitals offerts annuellement par l'Académie St-Joseph, aux parents et amis de leurs musiciennes, ne varie guère, d'un terme à l'autre, en tant que le décorum, la bonne tenue, la belle ordonnance des programmes et la somme incroyable de travail accompli par maitresses et élèves, sont concernés. L'intérêt que nous prenons cependant à ces auditions est grandissant, en raison, peut-être, des nouveaux sujets à étudier,—fussent-ils de toutes petites bonnes femmes,—du plaisir que nous trouvons à scruter, à deviner l'âme qui passe dans les doigts de chaque exécutante, à suivre chez quelques-unes surtout, d'année en année, son évolution.

Parmi celles que nous avons écoutées hier, toutes ne possèdent pas le feu sacré qui fait l'artiste, c'est clair; ça tiendrait du miracle . . . Mais plusieurs nous ont charmés particulièrement. Quant aux autre, il eût été assez difficile même de discerner celles qui n'ont pour la musique qu'un maigre attrait. Car toutes ont joué de façon à rendre fier notre Institut. La pose, la touche, la technique, la clarté du son, l'ensemble des pièces concertantes, tout est respecté. C'est dire que les efforts et le dévouement qui président à l'enseignement de cet art souverain, répondent bien à l'ambition des parents, et . . . dépassent souvent celle de leurs enfants . . .

L'Ensemble Rythmique — que les petites qualifient avec orgueil du mot pompeux d'orchestre — ne s'amuse pas de la bagatelle. Ces bambines ne se sont-elles pas mises en frais d'interpréter du Schubert, et du plus fin encore! . . . et joliment bien! Que nous donneront-elles la prochaine fois? . . .

Nous regretterions de voir grandir le jeune Clélio Ritagliatti, si son talent ne progressait avec lui d'une façon remarquable . . .

Le succès qui a couronné le Récital No 1 nous fait désirer plus vivement le No 2 qui aura lieu dimanche prochain, le soir du 26.

Oserai-je promettre aux "Grandes" comme récompense de leur triomphe anticipé, un compte rendu plus en rapport avec leur développement acquis? Je souhaite pour elles, en tout cas, qu'il soit signé d'un autre nom que celui-ci qui se permet toutes les audaces.

A.-G. RAYMOND.

A. J. A. C. C.

Conférence

Mardi, le 14 mars dernier, à l'Institut Collégial St-Joseph, le Révérend Père Schelpe, S. J., donnait une conférence sous les auspices du Cercle Marie-Rose. Le Révérend Père Conférencier avait pour sujet: "Ste-Elisabeth de Hongrie, porteuse de pains et et de roses".

Les leçons de vraie charité et de vraie piété que nous donne cette petite sainte de vingt-quatre ans sont des plus sublimes, et tout comme les Dames du Cercle Ste-Elisabeth, invitées toutes spéciales de l'Amicale, nous nous ferons un devoir de venir en aide à ces pauvres du Bon Dieu.

Commençons donc par assister à la partie de cartes donnée par le Cercle Ste-Elisabeth le jeudi 23 mars prochain.

A Madame Cyrille Muller qui nous charma dans deux morceaux de chant, accompagnée au piano par Mme Louise Thibault, nous disons un généreux merci, ainsi qu'à Mme J. E. Cossette qui nous donna comme déclamation "La Vengeance du Prêtre", par le Marquis de Ségur.

Mlle Claire Désautels se fit l'interprète de l'Amicale en remerciant le Révérend Père.

La Secrétaire.

Récital Annette Dostert

Mardi soir, le 28 mars, à 8 h. 30, Mlle Annette Dostert présentera ses élèves dans un récital à deux pianos, dans la salle de concert à l'Auditorium.

Au programme, il y aura les concertos de Bach, Chaminade, Weber, Saint-Saëns, Grieg, Mozart, Mendelssohn, Rubenstein, Chopin. Le Polyphonic Quartette prêtera son concours.

Les élèves suivantes prendront part au programme: Clark McLeod, Jeanne Belair, Nellie Cohen, Grace Gunn, Rose Olin, Laurette Rhéaume, Simonne Antoya, Agnes White, Emely Mc Kendry, Agnes Feely, Kathleen Hand, Evelyn Pratt.

Union Nationale française

Pour se conformer à cette vieille habitude française de fêter la mi-carême, l'Union Nationale Française donnera pour ses membres de 1933, une petite soirée, jeudi le 23 mars, à la Salle Constant, 254, rue Dumoulin, St-Boniface, vers 8 h. 30 du soir.

Il y aura de la musique, des jeux et amusements divers pour tous les goûts et tous les âges. Cette fête se terminera par un goûter aussi succulent que possible (assaisonné d'un verre de champagne, inexistant).

Nous espérons que tous nos membres se feront un plaisir de venir se rencontrer à cette petite soirée intime.

Renée DENISET,
Secrétaire.

La population de Saint-Boniface

La population de Saint-Boniface classée suivant les différents pays d'origine est donnée comme suit, d'après le bulletin du bureau de Statistiques du Dominion au dernier recensement:

Population totale: 16,305.

Anglais, 3,195; Irlandais, 1,422; Ecossais, 2,090; autres, 65. Total: 6,772 d'origine anglaise. — Français, 5,962. Autrichiens, 84. — Belges, 1,502. — Czech.-Slovak, 15. — Hollandais, 114. —Finlandais, 1. — Allemands, 258. — Hébreux, 65. — Hongrois, 29. — Italiens, 105. — Polonais, 476. — Roumains, 47. — Russes, 129. — Scandinaves, 242. — Ukrainiens, 384. — Divers, 95. — Races asiatiques: Chinois et Japonais, 12; autres 2. — Indiens et Esquimaux, 1. — Non classifiés et divers, 10.

Pour nos enfants nécessiteux

Aux annonces des messes de dimanche dernier, Mgr Jubinville a fait un appel pressant sur la nécessité d'obtenir quelques secours en argent ou en nature pour des vêtements et des chaussures pour nos jeunes enfants fréquentant les écoles. La Cité ne donnant presque plus rien, il a demandé que l'on aide par une aumône la Société Saint-Vincent de Paul et que l'on favorise toutes les initiatives, — parties de cartes ou autres moyens, — employés par nos organisations paroissiales dans ce but. Il a recommandé spécialement la partie de cartes donnée par les dames du Cercle Sainte-Elisabeth, le jeudi 23 courant, dans le soubassement de l'Ecole Provencher.

A l' "Industrial Development Board"

M. J.-A. Marion vient d'être nommé membre de l' "Industrial Development Board". Le crédit de cette nomination est dû à l'initiative de notre Chambre de Commerce. L' "Industrial Development Board" a été formé il y a quelques années dans le but de créer un mouvement pour l'utilisation des ressources industrielles, minières, agricoles, forestières, etc., de la province.

L'année dernière, malgré la crise, 68 nouvelles industries ont été établies. Plusieurs ne sont pas de grande importance, mais toutes amènent cependant quelque chose dans le développement industriel et par là créent une source d'emploi et de revenus. Présentement, un grand effort est fait pour l'établissement d'une fabrique de sucre de betteraves. Un bureau industriel est donc de première importance pour notre province et chaque ville importante du continent a son bureau industriel. La ville de Toronto vote pour le sien $50,000 par année, ce qui en montre l'importance.

M. J.-A. Marion a été nommé membre du Comité des nouvelles industries, qui est l'un des plus importants et des plus actifs.

LA VIE AU COLLEGE

La famille Benoiton

Par suite de circonstances incontrôlables, la séance annuelle offerte à S. E. Mgr l'Archevêque est remise à une semaine plus tard.

Ce sera donc le mercredi, 29 mars, que se donnera au Collège la savoureuse comédie de Victorien Sardou.

La répétition pour enfants est également remise du lundi 20 mars au lundi suivant 27 mars.

* * *

LAUREATS DE FEVRIER

Philosophie II.—
Excellence: Adrien Jacques
Diligence: Adrien Jacques et Gérard DeRuyck
Honneurs: Adrien Jacques

Philosophie I.—
Excellence: Georges Ramaekers
Diligence: René Jutras et Georges Ramaekers
Honneurs: René Létienne

Belles-Lettres.—
Excellence: Arthur Lacerte
Diligence: Joseph Burley et Arthur Lacerte
Honneurs: Joseph Burley

Versification.—
Excellence: Maurice Bélanger
Diligence: Louis Lahaie
Honneurs: Joseph Brunet

Méthode.—
Excellence: Maurice Bourgouin
Diligence: Maurice Bourgouin et Raymond Poitras
Honneurs: Adéodat Gagnon et Louis Morin

Syntaxe.—
Excellence: Claude Sumner
Diligence: Georges Guilbault et Wilbrod Heppelle
Honneurs: Alfred Monnin et Wilbrod Heppelle

Eléments Latins.—
Excellence: Charles Désorcy
Diligence: Clément Lavoie et Charles Désorcy
Honneurs: Clément Lavoie et Alfred Aubertin

Senior Commercial.—
Excellence: Peter Charnicki
Diligence: Henri Monnier et Ulphy Laporte
Honneurs: Henri Monnier

Junior Commercial.—
Excellence: Charles Bissonnette
Diligence: Charles Bissonnette et Roland De Denus
Honneurs: Denis Prenovault

Eléments Français.—
Excellence: Jean Bauche
Diligence: Georges Fontaine et Lionel Savoie
Honneurs: Lionel Savoie

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Les pommes de terre canadiennes sont garanties

Les pommes de terre de semence canadiennes certifiées sont connues dans bien des pays du monde, et cependant il y a encore beaucoup de gens qui n'ont qu'une idée très vague de ce que l'on entend par le mot "Certifié". Il ne saurait y avoir de doute cependant quant à la signification de ce mot, car il a été clairement défini par le Ministère fédéral de l'Agriculture. La certification est un moyen d'enregistrer les semences d'un bon type, issues de plantes vigoureuses, et qui, dans la mesure où la chose est pratique dans les conditions modernes de culture, sont relativement exemptes de maladies dangereuses. Pour que les pommes de terre puissent être certifiées, il faut qu'elles soient inspectées dans le champ et dans le tas par un agent autorisé du Ministère fédéral de l'Agriculture, et trouvées saines et vigoureuses, et conformes aux conditions prescrites en ce qui concerne l'absence de maladies dangereuses et la pureté de la variété. On délivre des étiquettes officielles pour ces semences et ces étiquettes sont une garantie que les pommes de terre de semence que l'on achète sont bien certifiées.

Expédition de fromage canadien sur le Royaume-Uni

La Division de l'industrie laitière et de la réfrigération du Ministère fédéral de l'Agriculture annonce que le Canada a exporté sur la Grande-Bretagne 747,272 quintaux de fromage pendant le mois de décembre 1932.

Quand pondent les dindes

Il faut donner aux dindes une nourriture stimulante pour les faire pondre dès que le printemps fait son apparition; la ponte devrait commencer vers la mi-avril dans l'Est du Canada et un peu plus tôt dans l'Ouest, où le printemps est plus précoce, surtout en Colombie-Britannique, dit M. A. G. Taylor, aviculteur au Ministère fédéral de l'Agriculture. Il ne faut pas cependant forcer les dindes à pondre avant que la température devienne réellement printanière, de crainte d'être obligé de conserver les oeufs trop longtemps avant de les faire couver. C'est là une question importante qui doit être laissée entièrement à la disposition de ceux qui ont soin du poulailler. Il faut de l'expérience pour savoir l'époque exacte à laquelle on doit faire pondre les dindes et les débutants feront bien d'être prudents sous ce rapport. Il vaut mieux que les dindes passent l'hiver dans le logis même où elles doivent pondre au printemps.

Une cigarette de tabac canadien

Il se vend actuellement en Grande-Bretagne une cigarette faite exclusivement de tabac canadien et qui jouit d'une grande réclame. Elle parait appréciée.

Poisons à rats interdits

C'est un délit criminel au Canada que d'employer des cultures de bactéries pour détruire les rats, et c'est un délit également que d'importer des cultures ou de les avoir en sa possession. Ces cultures sont, en effet très dangereuses; on cherche plutôt aujourd'hui à obtenir des préparations qui soient toxiques pour les rats et inoffensives pour les autres animaux. On a aujourd'hui, par exemple, les pulvérisations et les poudres de pyrèthre et de derris, qui sont inoffensives aux vertébrés, et dont on se sert pour détruire les insectes nuisibles dans les maisons, tandis que l'on emploie des préparations de scille pour tuer les rongeurs. Toutes ces préparations modernes sont très efficaces et tout à fait inoffensives pour les volailles et les bestiaux. Toutes les questions de ce genre sont couvertes par la loi contre les fléaux de l'agriculture, qui est appliquée par la Division des Semences du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Les sauterelles

La province du Manitoba est couverte d'oeufs de sauterelles à l'heure actuelle. On en a trouvé plus de 100,000 par pied carré dans un seul district. Il est donc probable que l'invasion déjà éprouvée en 1932 se continuera cette année. Pour faire face à ce danger le Ministère fédéral de l'Agriculture, par l'entremise de sa Division d'Entomologie, a organisé une campagne, de concert avec les autorités provinciales et municipales intéressées. Après une enquête entreprise l'année dernière, on a publié des cartes des districts menacés ainsi que des affiches, et distribué des instructions complètes à tous les intéressés sur ce qu'il faut faire, la façon de le faire et où l'on peut se procurer des appâts empoisonnés. La plus grande partie du sud agricole du Manitoba est menacée, spécialement cette vaste région qui s'étend de Winnipeg à la frontière internationale. Une campagne semblable a été organisée par le Ministère fédéral de l'Agriculture en Saskatchewan. En Alberta, c'est le gouvernement provincial qui s'occupe de la question.

Nouvelle concurrence

Un nouveau concurrent sur le marché des produits laitiers vient de surgir; il s'est déjà distingué dans le commerce l'année dernière, dit le bulletin mensuel publié par la Division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération; c'est le Sud-Ouest africain.

Les mouches noires (brûlots) mordent les canetons

La morsure d'une mouche noire très répandue au Canada (Simulium Venustum Say) fait périr beaucoup de jeunes canards domestiques et sauvages en leur transmettant un parasite (Leucocytozoon Anatis). Les canards adultes paraissent être réfractaires à la maladie. C'est cette même mouche noire qui incommode tant les pêcheurs et les campeurs. Parlant de l'abondance de cette mouche, M. G. R. Twinn, de la Division de l'entomologie, du Ministère fédéral de l'Agriculture, dit ce qui suit: "Les observations que j'ai faites dans le district d'Ottawa et ailleurs et l'étude des spécimens du Musée National ou qui m'avaient été fournis par des correspondants de différentes parties de l'Est du Canada, me permettent de confirmer cette déclaration. Il n'est donc pas surprenant que la maladie causée par Leucocytozoon Anatis et qui est transmise par cette espèce de mouche soit très répandue au Canada. Le Dr G. H. Weaver, pathologiste en animaux, au Ministère fédéral de l'Agriculture, m'a dit que cette maladie est très fréquente pendant la saison des mouches, spécialement dans les districts du nord, et que beaucoup de canards domestiques en sont atteints. Il est également davis que le manque de canards sauvages dont se plaignent les chasseurs est probablement causé par cette maladie, qui revient apparemment par cycles."

Plantation des arbres au printemps

Les arbres à feuilles caduques, c'est-à-dire les arbres dont les feuilles tombent en automne, ne devraient jamais être plantés lorsqu'ils sont en feuilles. Il faut les planter au printemps avant que les boutons s'ouvrent, ou en automne après que les feuilles commencent à tomber ou qu'elles sont toutes tombées. Cette recommandation émane du Service de la plantation des arbres, du Ministère fédéral de l'Agriculture. Le meilleur moyen pour planter est aux premiers jours du printemps, dès que la terre est dégelée. Les arbres alors remplis de sève et de vie forment rapidement de nouvelles racines pour s'alimenter, et s'adaptent aux nouvelles conditions. La date de plantation varie suivant la saison et la localité. En général on doit planter en avril ou au commencement de mai.

Protégeons les jardins des prairies

Une des choses essentielles pour assurer le succès du jardinage sur les Prairies est la protection contre le vent. "Le vent est en effet le pire ennemi du jardin et la première chose que le jardinier doit faire est de s'en protéger", dit le régisseur de la Ferme expérimentale de Brandon, Man. Pour bien abriter le jardin il faut des sortes d'abris: en premier lieu, de grands arbres, pas trop rapprochés, pour enrayer la force générale du vent sur tout le voisinage et arrêter l'amoncellement des neiges à une petite distance des bâtiments, et en deuxième lieu des arbustes ou des haies compactes tout autour du jardin ou du moins sur les côtés exposés, pour arrêter toute poussée du vent le long du sol, qui pourrait avoir dépassé la ligne des grands arbres. Il est mauvais d'avoir de grands arbres près du jardin car ils donnent trop d'ombrage aux légumes tandis que leurs racines s'accaparent à leur profit l'eau et les principes fertilisants. En outre les grands arbres sont très ouverts à la base, de sorte que le vent peut passer sur le sol. Les arbustes ou les haies ne donnent pas d'ombre, ils n'envoient pas de racines aussi loin, et comme ils sont serrés à la base, ils conviennent mieux pour le voisinage immédiat des légumes, à condition d'en être éloignés d'une douzaine de pieds. Résumons-nous: un rideau de grands arbres et une haie compacte autour du jardin font l'abri le plus efficace.

Le Catalogue Annuel de graines McKenzie

Le catalogue annuel de A. E. McKenzie Company Limited, dont le bureau-chef est à Brandon, vient d'être expédié à tous ses clients des provinces des prairies. Il contient toutes les variétés ordinaires et dignes de confiance qui ont été cultivées avec succès en Canada durant les années passées, et en plus un grand nombre de nouvelles variétés s'adaptant parfaitement au sol et au climat canadiens.

Parmi celles-ci, nous remarquons la Cerise-sable, fruit bleu juteux, employé pour tartes, confitures et marmelades. L'arbuste sur lequel elle croit est rustique et spécialement adapté aux conditions canadiennes.

Voici la deuxième année que le catalogue McKenzie offre du "Crested Wheat Grass", sur lequel on compte pour résoudre, dans une large mesure, le problème du fourrage de l'Ouest Canadien, à cause de sa vigueur et de sa résistance à la sécheresse.

Afin de susciter plus d'intérêt dans l'Exposition-Conférence Mondiale du Grain qui se tiendra à Régina, du 24 juillet au 5 août, McKenzie annonce dans son catalogue deux Concours avec prix en argent au montant de $5,215 pour lettres concernant l'Exposition, prédictions au sujet de l'assistance totale, etc.

Le fourrage de blé d'Inde

(Notes des fermes expérimentales)

Le cultivateur qui a une bonne provision de gros fourrages dans ses granges et qui peut donner abondamment à ses bestiaux, pendant les longs mois de l'hiver, est beaucoup mieux en mesure d'éleyer de bons animaux que celui qui a une provision insuffisante.

Le blé d'Inde peut être donné sous bien des formes différentes; on peut le conserver en moyettes ou quintaux et le donner sous forme sèche. On peut aussi le mettre en silo lorsque le grain est à l'état pâteux, et le donner sous forme ensilée.

Le premier système a de gros inconvénients. Lorsque le blé d'Inde est laissé en moyettes ou en quintaux dans le champ pour être distribué pendant l'hiver, il est exposé à toutes sortes de pillards et de rongeurs, comme les oiseaux, les souris, qui le dépouillent de son grain; les intempéries et la pluie l'abiment et une bonne partie de ses feuilles se détachent et sont perdues.

A la station expérimentale fédérale de Morden, où la récolte de blé d'Inde est plus que suffisante pour remplir le silo, on met le reste debout, le long d'une clôture, près de l'étable, pour le distribuer aux animaux sous forme de fourrage. Après que le blé d'Inde a séché suffisamment et qu'il n'y a plus à craindre qu'il fermente, on le fait passer par le hachoir et on le donne aux chevaux à raison d'une charge de fourrage de blé d'Inde pour trois de paille hachée.

Le plus gros du blé d'Inde cultivé est mis en silo et employé sous forme d'ensilage. De cette façon, les pertes sont à peu près nulles; il n'y a qu'un peu de fourrage gâté sur le dessus du silo. Les animaux sont très friands de l'ensilage et ils mangent aussi beaucoup plus de blé d'Inde sous forme d'ensilage que sous forme de fourrage sec. Les animaux qui mangent de l'ensilage se portent toujours mieux que les autres et contractent rarement la constipation qui est, au contraire, très fréquente chez les animaux nourris avec du fourrage sec.

Le blé d'Inde, qui est riche en hydrate de carbone, est bon pour l'alimentation sous forme de fourrage sec aussi bien que sous forme d'ensilage; c'est un aliment spécialement utile pour le maintien des bestiaux. Il exige moins d'eau que les céréales pour produire une livre de matière sèche; il peut aussi utiliser un plus grand nombre d'unités de chaleur que la plupart des céréales généralement cultivées. Le cultivateur qui garde des bestiaux ne saurait mieux faire que de cultiver un champ de blé d'Inde; il sera toujours à peu près sûr d'avoir une récolte.

W. J BREAKEY,
Station exp. fédérale,
Morden, Man.

Electricité sans panne

Jean-Louis dine chez sa grand'mère. Une panne d'électricité se produit au milieu du repas.

Jean-Louis court à la fenêtre, contemple les étoiles et s'écrie joyeusement:

— L'électricité du bon Dieu n'a jamais de panne; il fait clair là-haut... ça brille!

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

BRUXELLES

Le 3 mars, notre club de gouret remportait la victoire finale dans les parties de ligue. La coupe Mountain restera donc à Bruxelles pour l'année courante. Félicitations à nos joueurs.

A l'occasion des jours gras, Mlle Dubuc recevait ses nombreux amis de Bruxelles et des paroisses avoisinantes. Il est reconnu que l'hospitalité de Mlle Dubuc est proverbiale. Faudrait-il ajouter que cette soirée fut un véritable succès? Il y eut chants, musique, déclamation, bref, on s'amusa ferme.

Parmi les invités, nous comptions: Mmes Kentziger, Robidoux, Godard; Mlles Y. Campeau, M. Van de Stune, G. Lecoq, M. DeSteur, L. Baccus, H. Kentziger, J. Robidoux; MM. J. et A. Doyon, L. Lanouette, J. et C. Gaucher, G. et F. Godard, J. Deurbrouck, A. Gaucher, H. et L. Lecoq, V. Buydens, Ed. Devos, A. Marginet, L. Fraser, R. Schumacher, G. Faille.

Mme Kentziger nous quittait lundi dernier pour subir une opération. Espérons que bientôt elle nous reviendra tout à fait rétablie.

M. et Mme Percival ont le plaisir de faire part à leurs amis de la naissance d'un garçon.

Mme Ratto nous est revenue après un court séjour à Winnipeg.

Mlle Y. Campeau et Mlle M. De Steur ont passé la fin de semaine chez Mlle A. Dubuc.

Mme J. Toner est partie pour Régina pour suivre un traitement médical.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Mercredi, le 8 mars, le club social de couture de Ste-Anne donna sa séance dans la salle paroissiale. Mme John Benoit présidait. Le club comprend cinq groupes avec soixante-deux membres, et l'assistance avait été de quatrevingt pour cent durant le cours. La démonstration comprit aussi l'exposition de cent trois pièces d'ouvrages exécutés par les membres locaux.

Pendant trois heures, l'on suivit un savoureux programme, soigneusement varié, avec ses comédies, sa musique, ses chansons et ses conseils pratiques. Tous les numéros sans exception furent exécutés parfaitement et avec art. De plus, une parade démontrant l'histoire de la mode féminine au Manitoba captiva l'attention, tandis que des chansons en français, en anglais et en allemand charmèrent l'oreille des auditeurs.

Le R. P. Bellerose, vicaire de la paroisse, souligna les bénéfices tirés d'un tel cours et exprima l'espoir que les leçons apprises seront mises en pratique.

M. J.-E. Lafrance, de St-Pierre, agronome du district, donna aussi un mot d'appréciation

Mme Evelyn Ames, envoyée du gouvernement, félicita les membres du cercle pour le succès de leur séance et l'intérêt qu'elles avaient montré durant ses instructions

LAURIER

Lundi, 13 courant, eut lieu dans notre église le service et l'enterrement de Thomas Desbiens, résidant à St-Boniface, fils de Mme Vve Desbiens. Partie de Laurier depuis bien des années, la famille aurait pu croire qu'elle était oubliée; mais non, presque toute la paroisse assista aux obsèques de Thomas et tous avaient un bon mot pour le cher disparu. Mlle Blanche Desbiens était venue l'avant-veille organiser les préparatifs nécessaires, et trouva en ses amies l'appui voulu en cette pénible circonstance. M. et Mme Pierre Descoteau, Jean Desbiens et M. Phil. Coutu accompagnaient Mme Desbiens.

* * *

Grand débat donné à la Salle paroissiale par nos grandes élèves du Xème et XIème grade. Parents et amis ont été témoins de l'éloquence et de la riposte de nos étudiantes.

Les élèves du IXème Grade nous ont donné chacun une causerie sur des sujets variés. Le chant, la musique, agrémentèrent ces exercices scolaires. M. Phil. Coutu, en quelques mots, sut faire ressortir le dévouement de nos religieuses.

* * *

Ont reçu le Sacrement du Baptême, Marie-Paule, fille d'Edouard Deremiens et de Bertha Henisset. Le parrain, M. Paul Pierquin et la marraine Agnès Deremiens.

Isabelle-Lucina-Marie, fille de Léon Lapointe et Alexandrine Bonin. Le parrain, Arthur Desjardins et la marraine, Cécile Desjardins.

SAINT-PIERRE

Dimanche, le 12 mars, nous avions le bonheur de nous réunir, à la salle municipale, pour offrir nos souhaits de fête à notre dévoué pasteur, M. l'abbé J. Ad. Sabourin, et saluer en même temps son retour d'un voyage dans l'Est.

Un grand nombre de parents et d'amis nous honoraient de leur présence, entre autres le R. P. Ch. Lesage et M. l'abbé A. Sénécal, de la Maison St-Joseph, M. l'abbé Messier qui a remplacé M. le Curé pendant ces cinq dernières semaines, M. E. Hébert, préfet, MM. les Commissaires, Ch. Dandenault, prés., A. Péloquin et P. Valois.

Pour exprimer les sentiments de respectueuse affection et de reconnaissance que nous éprouvons pour notre bon M. le Curé, nous avons mis tout notre coeur dans l'exécution du programme suivant:

Duo d'entrée: "Norwegian Hunters March", Mlles R. Turenne et Ev. Lambert.

Cantate: "Exaltez sa Grandeur". Cantique tiré de la Bible et mis en strophes rimées par Pierre Corneille.

Saynète: "Fragile", très bien jouée par Mlles Y. Tétrault, Ad. Ritchot, R. Taillon, F. Lafrance, S. Lambert, Z. Ruest et la souriante petite Irène Lambert, "Fragile", qui présenta à M. le Curé notre bouquet spirituel dissimulé dans le coeur d'une rose; la prière n'est-elle pas le plus suave parfum et le moins éphémère?...

Un autre chant: "La patrie du petit Paul", récit dramatique, dialogué avec âme par Ev. Lambert, M. Ange L. et le choeur, fut suivi de la présentation d'une adresse par M. Fernand Lavergne.

Notre bon M. le Curé paraissait heureux de se retrouver au milieu de ses paroissiens, et notre joie n'était pas moindre de le revoir. Il nous félicita en termes sincèrement émus, et remercia hautement les religieuses pour l'excellente formation qu'elles savent donner aux élèves, puis nous exhorta vivement à apprécier le privilège dont nous jouissons en recevant leurs soins, alors que tant d'enfants en sont privés.

Les bons sentiments exprimés de part et d'autre, l'auditoire fut invité à se rendre à l'église pour le Salut du S. Sacrement (qui fut chanté par les élèves) et le mois de saint Joseph. Ce grand saint a dû demander au bon Dieu la réalisation de notre désir de conserver longtemps au milieu de nous notre pasteur si bon, si dévoué.

Conrad SICOTTE
Xème grade

SAINT-CLAUDE

La série des soirées récréatives et cinématographiques données par la Société d'Agriculture de Saint-Claude, au cours de cet hiver, ont certainement été fort appréciées et la paroisse se fait un plaisir de l'aider et de l'encourager dans ses initiatives.

Etablie en 1927, la Société d'Agriculture de Saint-Claude continue, au milieu des difficultés de la crise actuelle, à faire preuve de vitalité. Le 10 mars, elle nous permettait d'entendre MM. J. Villeneuve et T. A. Johnson, instructeurs agricoles, parler du trèfle d'odeur et de divers autres sujets d'intérêt immédiat.

Le 25 mars prochain, une réunion générale sera tenue pour trancher la question de limiter le territoire pour les personnes admises à exposer. L'exposition annuelle prend chaque année plus d'importance, et forcément des problèmes divers se posent qu'il est nécessaire de régler à mesure. Les réunions mensuelles de son comité de direction seront maintenant consacrées à l'organisation de l'exposition pour 1933. Après s'être occupé de la distribution des graines de fourrage et de l'organisation de clubs pour l'introduction de taureaux de race dans le district, la Société a pu constater qu'un grand nombre de fermiers profitaient de ses activités sans l'aider d'aucune façon à rentrer dans ses frais. Il a été décidé, en conséquence, que seuls seraient admis aux avantages de ses diverses opérations ceux d'entre les fermiers qui seraient inscrits comme membres de la Société. Une seule exception sera faite en ce qui concerne l'expédition des animaux en coopérative, où tous les fermiers seront admis.

A sa prochaine soirée récréative, la Société d'Agriculture donnera comme projections "La Passion de Notre-Seigneur", en cinq actes. Ce sera le dimanche 26 mars. Indubitablement, il y aura salle comble, tant à cause du mérite même du scénario, qu'en raison de l'excellente idée de présenter ce drame sans égal dans l'histoire des hommes à la veille de la Semaine Sainte.

Nous apprenons à la dernière heure le décès de Mme Stéphanie Sibilleau, veuve de Louis Sibilleau, morte à 71 ans des suites d'une hémorragie cérébrale.

SAINTE-AGATHE

Les cinq groupes de dames et demoiselles du Comité de couture, présidé par Mme Rose Lapalisse, donnèrent, le 10 mars après-midi, leur dernière assemblée publique dans la Salle paroissiale. Tout près de 200 personnes y assistèrent.

Le cours donné sous les auspices de Mme Evelyn Ames, du Département d'Agriculture, a été suivi attentivement durant l'hiver. Ces dames ont su donner une belle démonstration de leur ouvrage et 32 cahiers de notes étaient aussi exposés sur les tables ornées avec goût.

La secrétaire, Mme St-Onge, nous donna un beau rapport du travail accompli par toutes les chefs de chaque leçon. Voici un petit résumé du rapport: Le cours comprenait cinq groupes qui donna un total de 56 membres avec un pourcentage d'assistance de 91% de chefs et 80% de membres qui ont suivi les leçons. Mentionnons que Mme St-Onge a donné tout son dévouement en prenant cette charge.

Mme Joseph Lapointe annonce le programme et nous présente Mlle Aurore Dorge dans deux chansons: "Feuille d'érable", de Larrieu, suivie d'une autre en anglais: "The Spring", Warner. Sincères remerciements à Mlle Dorge qui nous a fait goûter de beaux chants qu'elle a su bien rendre.

Nous assistons ensuite à la première partie de la démonstration de couture. Entretien sur la machine à coudre, ajustement des patrons. Un court résumé des leçons donné par les membres suivants: Mmes Lucien Naury, Joseph Olivier, Mlles M. Brodeur, Louisa Bilodeau et M.-Josèphe Lapalissé.

L'Orchestre se fit entendre dans un gai morceau. Pour égayer un peu, Madame Lucien Naury et Mlle Fortunate Gratton, nous donnèrent une comédie en un acte: "Le Phonographe". A ces deux actrices nos sincères félicitations et nos remerciements pour les gais moments qu'elles nous ont fait passer.

De nouveau les membres de l'orchestre nous jouent un autre morceau. Vient ensuite la deuxième partie de la démonstration: les biais, la reprise. Les demoiselles suivantes ont su bien remplir leur rôle: Mlles Yvonne Ouimet, F. Gratton, Angéline Lapalisse, E. Lapointe, Agathe Courcelles et Cécile Lemoine. Deux fillettes étaient aussi au numéro: Denise et Alice Olivier.

A Mlle Anna Toupin nous devons un cordial merci; elle a donné tout son dévouement, son zèle et son travail en préparant ce programme exécuté avec succès.

Mme Joseph Lapointe offrit des remerciements à tous ceux qui ont honoré de leur présence notre humble démonstration de leçons de couture. Un merci spécial à nos dévoués membres de l'orchestre.

On remarquait dans l'assistance les invités suivants: M. l'abbé Elie Rocan; Mme E. Ames et M. Wood, du Département d'Agriculture, qui adressèrent à leur tour, quelques mots de remerciements et de félicitations; Mme P.-A. Talbot; les Soeurs du Couvent avec leurs élèves; M. Arthur Lemoine, président de la Société d'Agriculture de Ste-Agathe, et notre médecin, le Dr R. Roy.

LORETTE

A l'occasion du deuil qui a éprouvé si rudement les familles Manaigre et Désorcy, Mme Ildas Dugas tient à remercier tous ceux qui ont su se rendre si utiles et sympathiques lors de la mort de sa soeur, Mme Eugène Désorcy, de Rainy River, et particulièrement M. le curé Saint-Amant, qui a bien voulu assister aux funérailles.

N.-D. DE LOURDES

Mardi-Gras, 28 février 1933.

Etait-elle assez coquette notre Salle paroissiale, en ce soir constellé d'étoiles si accueillantes au rendez-vous de *Dominique*, ce drame d'une si haute facture religieuse et patriotique, interprété par nos jeunes gens dont le talent s'est affirmé avec une compétence dramatique vraiment incontestable.

Bravo les jeunes de Lourdes! Vous nous avez donné une séance qui comptera certainement dans les annales artistiques de la paroisse.

Au rappel de nos sens auditifs, nous essayons encore un pleur en souvenir de ce pauvre "Dominique" et remercions de tout coeur le R. P. Champagne ainsi que nos admirables artistes de Lourdes pour cette pièce qui fut un vrai régal.

Programme:

Entrée: *Opéra Gem*, Violon et piano: Roméo et Juliette Lafrenière.

Dominique, premier acte.

Il Trovatore, Violon et piano: Roméo et Juliette Lafrenière.

Dominique, deuxième acte.

Entr'acte.

Dominique, troisième acte.

Aimons-nous mieux, Chanson de Botrel: Roméo Lafrenière, Choeur.

League of the Cross Cadets, par la Fanfare.

Acteurs de la pièce:

MM. Eugène Ragot, Louis Fouasse, Joseph Ragot, Lucien Gaudet, Pierre Bazin, Albert Lafrenière, Jean Delaquis, Victor Robitaille, Eugène Coutant, Benoit Ragot, Jules Ragot, Charles Sala, Gabriel Coutant, Joseph Lafrenière, Maurice Weicker, Marcel Kolly, Aurèle Sibilleau, Louis Bazin, Joseph Muller, Benoit Chabauty et Maurice Ragot.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultat des dictées données par la Commission Scolaire, le 10 mars, à l'école du village:

Grade XI.—1. Adrienne Robic; 2. Antonio Vermette.

Grade X.—1. Jean Loire; 2. Georgette Arcand.

Grade IX.—1. Rose Lahaie; 2. Léo Tardif, Laurence Bissonnette, ex aequo.

Grade VIII.—1. Jean-Louis Brunel; 2. Victor Lagassé.

Grade VII.—1. Jean Molgat; 2. Léonie Brunel.

Grade VI.—1. Laurent Gavand; 2. Irène Lahaie, Cécile Valcourt, ex aequo.

Grade V.—1. Albertine Delorme; 2. Geneviève Gamache; 3. Léontine Montsion.

Grade IV.—1. Irène Montsion; 2. Rose Lagassé, André Molgat, ex aequo.

Grade III.—1. M.-Rose Ingelbeen; 2. M.-Aurore Neault, Lucien Lahaie, ex aequo.

Grade II.—1. Gabrielle Gamache; 2. Alvina Ferrand.

Noms des élèves qui ont obtenu les premières places aux compositions françaises durant le dernier mois:

Grade XI.—1. Marie Pemarien; 2. Antonio Vermette.

Grade X.—1. Noël Delveaux; 2. Lucienne Allard.

Grade IX.—1. Bella Valcourt; 2. Cécile Guyot.

Grade VIII.—1. Gérard Guyot; 2. Priscilla Montsion.

Grade VII.—1. Léonie Brunel; 2. Elizabeth Ingelbeen.

Grade VI.—1. Cécile Valcourt; 2. Simonne Delveaux.

Grade V.—1. Geneviève Gamache; 2. Jeanne Gadal.

Grade IV.—1. Irène Montsion; 2. André Molgat.

Grade III.—1. Louise Pinette; 2. M.-Aurore Neault.

Grade II.—1. Alvina Ferrand; 2. Antoine Dupré.

Feuilleton de la LIBERTE, No. 1

Eugénie Grandet

par Honoré de Balzac

Il se trouve dans certaines villes de province des maisons dont la vue inspire une mélancolie égale à celle que provoquent les cloîtres les plus sombres, les landes les plus ternes ou les ruines les plus tristes. Peut-être y a-t-il à la fois dans ces maisons et le silence du cloître, et l'aridité des landes, et les ossements des ruines; la vie et le mouvement y sont si tranquilles, qu'un étranger les croirait inhabitées, s'il ne rencontrait tout à coup le regard pâle et froid d'une personne immobile dont la figure à demi monastique dépasse l'appui de la croisée, au bruit d'un pas inconnu. Ces principes de mélancolie existent dans la physionomie d'un logis situé à Saumur, au bout de la rue montueuse qui mène au château, par le haut de la ville. Cette rue, maintenant peu fréquentée, chaude en été, froide en hiver, obscure en quelques endroits, est remarquable par la sonorité de son petit pavé caillouteux, toujours propre et sec, par l'étroitesse de sa voie tortueuse, par la paix de ses maisons, qui appartiennent les remparts. Des habitations trois fois séculaires y sont encore solides, quoique construites en bois, et leurs divers aspects contribuent à l'originalité qui recommande cette partie de Saumur à l'attention des antiquaires et des artistes. Il est difficile de passer devant ces maisons sans admirer les énormes madriers dont les bouts sont taillés en figures bizarres, et qui couronnent d'un bas-relief noir le rez-de-chaussée de la plupart d'entre elles. Ici, des pièces de bois transversales sont couvertes en ardoises et dessinent des lignes bleues sur les frêles murailles d'un logis terminé par un toit en colombage que les ans ont fait plier, dont les bardeaux pourris ont été tordus par l'action alternative de la pluie et du soleil. Là se présentent des appuis de fenêtres usés, noircis, dont les délicates sculptures se voient à peine, et qui semblent trop légers pour le pot d'argile brune d'où s'élancent les oeillets ou les rosiers d'une pauvre ouvrière. Plus loin, c'est des portes garnies de clous énormes où le génie de nos ancêtres a tracé des hiéroglyphes domestiques dont le sens ne se retrouvera jamais. Tantôt un protestant y a signé sa foi, tantôt un ligueur y a maudit Henri IV. Quelque bourgeois y a gravé les insignes de sa *noblesse de cloches*, la gloire de son échevinage oublié. L'histoire de France est là tout entière. A côté de la tremblante maison à pans hourdés, où l'artisan a édifié son rabot, s'élève l'hôtel d'un gentilhomme où, sur le plein cintre de la porte en pierre, se voient encore quelques vestiges de ses armes, brisées par les diverses révolutions qui depuis 1789 ont agité le pays. Dans cette rue, les rez-de-chaussée commerçants ne sont ni des boutiques ni des magasins; les amis du moyen âge y retrouveraient l'ouvrouère de nos pères en toute sa naïve simplicité. Ces salles basses, qui n'ont ni devanture, ni montre, ni vitrages, sont profondes, obscures et sans ornements extérieurs ou intérieurs. Leur porte est ouverte en deux parties pleines, grossièrement ferrées, dont la supérieure se replie intérieurement et dont l'inférieure, armée d'une sonnette à ressort, va et vient constamment. L'air et le jour arrivent à cette espèce d'antre humide ou par le haut de la porte, ou par l'espace qui se trouve entre la voûte, le plancher et le petit mur à hauteur d'appui dans lequel s'encastrent de solides volets ôtés le matin, remis et maintenus le soir avec des barres de fer boulonnées. Ce mur sert à étaler les marchandises du négociant. Là, nul charlatanisme. Suivant la nature du commerce, les échantillons consistent en deux ou trois baquets pleins de sel et de morue, en quelques paquets de toile à voiles, des cordages, du laiton pendu aux solives du plancher, des cercles le long des murs, ou quelques pièces de drap sur des rayons. Entrez. Une fille propre, pimpante de jeunesse, à blanc fichu, aux bras rouges, quitte son tricot, appelle son père ou sa mère, qui vient et vous vend à vos souhaits, flegmatiquement, complaisamment, arrogamment, selon son caractère, soit pour deux sous, soit pour vingt mille francs de marchandise. Vous verrez un marchand de merrain assis à sa porte et qui tourne ses pouces en causant avec un voisin; il ne possède, en apparence, que de mauvaises planches à bouteilles et deux ou trois paquets de lattes; mais sur le port son chantier plein fournit tous les tonneliers de l'Anjou; il sait, à une planche près, combien il *peut* de tonneaux, si la récolte est bonne; un coup de soleil l'enrichit, un temps de pluie le ruine; en une seule matinée, les poinçons valent onze francs ou tombent à six livres. Dans ce pays, comme en Touraine, les vicissitudes de l'atmosphère dominent la vie commerciale. Vignerons, propriétaires, marchands de bois, tonneliers, aubergistes, mariniers, sont à l'affût d'un rayon de soleil; ils tremblent en se couchant le soir d'apprendre le lendemain matin qu'il a gelé pendant la nuit; ils redoutent la pluie, le vent, la sécheresse, et veulent de l'eau, du chaud, des nuages, à leur fantaisie. Il y a un duel constant entre le ciel et les intérêts terrestres. Le baromètre attriste, déride, égaye tour à tour les physionomies. D'un bout à l'autre de cette rue, l'ancienne Grand'Rue de Saumur, ces mots: "Voilà un temps d'or!" se chiffrent de porte en porte. Aussi chacun répond-il au voisin: "Il pleut des louis!" en sachant ce qu'un rayon de soleil, ce qu'une pluie opportune lui en apporte. Le samedi, vers midi, dans la belle saison, vous n'obtiendrez pas pour un sou de marchandise chez ces braves industriels. Chacun a sa vigne, sa closerie, et va passer deux jours à la campagne. Là, tout étant prévu, l'achat, la vente, le profit, les commerçants se trouvent avoir dix heures sur douze à employer en joyeuses parties, en observations, commentaires, espionnages continuels. Une ménagère n'achète pas une perdrix sans que les voisins demandent au mari si elle était cuite à point. Une jeune fille ne met pas la tête à sa fenêtre sans y être vue par tous les groupes inoccupés. Là donc, les consciences sont à jour, de même que ces maisons impénétrables, noires et silencieuses n'ont point de mystères. La vie est presque toujours en plein air: chaque ménage s'assied à sa porte, y déjeune, y dîne, s'y querelle. Il ne passe personne dans la rue qui ne soit étudié. Aussi, jadis, quand un étranger arrivait dans une ville de province, était-il gaussé de porte en porte. De là les bons contes, de là le surnom de *copieux* donné aux habitants d'Angers, qui excellaient à ces railleries urbaines. Les anciens hôtels de la vieille ville sont situés en haut de cette rue, autrefois habitée par les gentilshommes du pays. La maison, pleine de mélancolie, où se sont accomplis les événements de cette histoire était précisément un de ces logis, restes vénérables d'un siècle où les choses et les hommes avaient ce caractère de simplicité que les moeurs françaises perdent de jour en jour. Après avoir suivi les détours de ce chemin pittoresque, dont les moindres accidents réveillent des souvenirs et dont l'effet général tend à plonger dans une sorte de rêverie machinale, vous apercevez un renfoncement assez sombre, au centre duquel est cachée la porte de la maison à M. Grandet. Il est impossible de comprendre la valeur de cette expression provinciale sans donner la biographie de M. Grandet.

M. Grandet jouissait à Saumur d'une réputation dont les causes et les effets ne seront pas entièrement compris par les personnes qui n'ont point, peu ou prou, vécu en province. M. Grandet, encore nommé par certaines gens le père Grandet, mais le nombre de ces vieillards diminuait sensiblement, était en 1789 un maître tonnelier fort à son aise, sachant lire, écrire et compter. Lorsque la République française mit en vente, dans l'arrondissement de Saumur, les biens du clergé, le tonnelier, alors âgé de quarante ans, venait d'épouser la fille d'un riche marchand de planches. Grandet alla, muni de sa fortune liquide et de la dot, muni de deux mille louis d'or, au district, où, moyennant deux cents doubles louis offerts par son beau-père au farouche républicain qui surveillait la vente des domaines nationaux, il eut pour un morceau de pain, légalement, sinon légitimement, les plus beaux vignobles de l'arrondissement, une vieille abbaye et quelques métairies. Les habitants de Saumur étant peu révolutionnaires, le père Grandet passa pour un homme hardi, un républicain, un patriote, pour un esprit qui donnait dans les nouvelles idées, tandis que le tonnelier donnait tout bonnement dans les vignes. Il fut nommé membre de l'administration du district de Saumur, et son influence pacifique s'y fit sentir politiquement et commercialement. Politiquement, il protégea les ci-devants et empêcha de tout son pouvoir la vente des biens des émigrés; commercialement, il fournit aux armées républicaines un ou deux milliers de pièces de vin blanc, et se fit payer en superbes prairies dépendant d'une communauté de femmes que l'on avait réservée pour un dernier lot. Sous le Consulat, le bonhomme Grandet devint maire, administra sagement, vendangea mieux encore; sous l'empire, il fut M. Grandet. Napoléon n'aimait pas les républicains: il remplaça M. Grandet, qui passait pour avoir porté le bonnet rouge, par un grand propriétaire, un homme à particule, un futur baron de l'Empire. M. Grandet quitta les honneurs municipaux sans aucun regret. Il avait fait faire, dans l'intérêt de la ville, d'excellents chemins qui menaient à ses propriétés. Sa maison et ses biens, très avantageusement cadastrés, payaient des impôts modérés. Depuis le classement de ses différents clos, ses vignes, grâce à des soins constants, étaient devenues la tête du pays, mot technique en usage pour indiquer les vignobles qui produisent la première qualité de vin. Il aurait pu demander la croix de la Légion d'honneur. Cet événement eut lieu en 1806. M. Grandet avait alors cinquante-sept ans et sa femme environ trente-six. Une fille unique, fruit de leurs légitimes amours, était âgée de dix ans. M. Grandet, que la Providence voulut sans doute consoler de sa disgrâce administrative, hérita successivement pendant cette année de Madame de la Gaudinière, née de la Bertellière, mère de Madame Grandet; puis du vieux M. de la Bertellière, père de la défunte; et encore de Madame Gentillet, grand'mère du côté maternel: trois successions dont l'importance ne fut connue de personne. L'avarice de ces trois vieillards était si passionnée, que depuis longtemps ils entassaient leur argent pour pouvoir le contempler secrètement. Le vieux M. de la Bertellière appelait un placement une prodigalité, trouvant de plus gros intérêts dans l'aspect de l'or que dans les bénéfices de l'usure. La ville de Saumur présuma donc la valeur des économies d'après les revenus des biens au soleil. M. Grandet obtint alors le nouveau titre de noblesse que notre manie d'égalité n'effacera jamais: il devint *le plus imposé* de l'arrondissement. Il exploitait cent arpents de vignes qui, dans les années plantureuses, lui donnaient sept à huit cents poinçons de vin. Il possédait treize métairies, une vieille abbaye, où, par économie, il avait muré les croisées, les ogives, les vitraux, ce qui les conserva; et cent vingt-sept arpents de prairies où croissaient et grossissaient trois mille peupliers plantés en 1793. Enfin la maison dans laquelle il demeurait était la sienne. Ainsi établissait-on sa fortune visible. Quant à ses capitaux, deux seules personnes pouvaient vaguement en présumer l'importance: l'une était M. Cruchot, notaire, chargé des placements usuraires de M. Grandet; l'autre, M. des Grassins, le plus riche banquier de Saumur, aux bénéfices duquel le vigneron participait à sa convenance et secrètement. Quoique le vieux Cruchot et M. des Grassins possédassent cette profonde discrétion qui engendre en province la confiance et la fortune, ils témoignaient publiquement à M. Grandet un si grand respect que les observateurs pouvaient mesurer l'étendue des capitaux de l'ancien maire d'après la portée de l'obséquieuse considération dont il était l'objet. Il n'y avait dans Saumur personne qui ne fût persuadé que M. Grandet n'eût un trésor particulier, une cachette pleine de louis, et ne se donnât nuitamment les ineffables jouissances que procure la vue d'une grande masse d'or. Les avaricieux en avaient une sorte de certitude en voyant les yeux du bonhomme, auxquels le métal jaune semblait avoir communiqué ses teintes. Le regard d'un homme accoutumé à tirer de ses capitaux un intérêt énorme contracte nécessairement, comme celui du voluptueux, du joueur ou du courtisan, certaines habitudes indéfinissables, qui n'échappent point à ses coreligionnaires. Ce langage secret forme en quelque sorte la franc-maçonnerie des passions. M. Grandet inspirait donc l'estime respectueuse à laquelle a droit un homme qui ne devait jamais rien à personne, qui, vieux tonnelier, vigneron, devinait avec la précision d'un astronome quand il fallait fabriquer pour sa récolte mille poinçons ou seulement cinq cents; qui ne manquait pas une seule spéculation, avait toujours des tonneaux à vendre, alors que le tonneau valait plus cher que la denrée à recueillir, pouvait mettre sa vendange dans ses celliers et attendre le moment de livrer son poinçon à deux cents francs quand les petits propriétaires donnaient le leur à cinq louis. Sa fameuse récolte de 1811, sagement serrée, lentement vendue, lui avait rapporté plus de deux cent quarante mille livres. Financièrement parlant, M. Grandet tenait du tigre et du boa: il savait se coucher, se blottir, envisager longtemps sa proie, sauter dessus; puis il ouvrait la gueule de sa bourse, y engloutissait une charge d'écus, et se couchait tranquillement, comme le serpent qui digère, impassible, froid, méthodique. Personne ne le voyait passer sans éprouver un sentiment d'admiration, mélangé de respect et de terreur. Chacun dans Saumur n'avait-il pas senti le déchirement poli de ses griffes d'acier? A celui-ci, maître Cruchot avait procuré l'argent nécessaire à l'achat d'un domaine, mais à onze pour cent; à celui-là, M. des Grassins avait escompté des traites, mais avec un effroyable prélèvement d'intérêts. Il s'écoulait peu de jours sans que le nom de M. Grandet fût prononcé, soit au marché, soit pendant les soirées, dans les conversations de la ville. Pour quelques personnes, la fortune du vieux vigneron était l'objet d'un orgueil patriotique. Aussi plus d'un négociant, plus d'un aubergiste disait-il aux étrangers, avec un certain contentement:

— Monsieur, nous avons ici deux ou trois millionnaires; mais, quant à M. Grandet, il ne connaît pas lui-même sa fortune!

En 1816, les plus habiles calculateurs de Saumur estimaient les biens territoriaux du bonhomme à près de quatre millions; mais, comme terme moyen, il avait dû tirer par an, depuis 1793 jusqu'en 1817, cent mille francs de ses propriétés, il était présumable qu'il possédait en argent une somme presque égale à celle de ses biens-fonds. Aussi, lorsque après une partie de boston, ou quelque entretien sur les vignes, on venait à parler de M. Grandet, les gens capables disaient-ils: "Le père Grandet?... le père Grandet doit avoir cinq à six millions".

— Vous êtes plus habile que je ne le suis, je n'ai jamais pu savoir le total, répondaient M. Cruchot ou M. des Grassins, s'ils entendaient le propos.

Quelque Parisien parlait-il des Rothchild ou de M. Lafitte, les gens de Saumur demandaient s'ils étaient aussi riches que M. Grandet. Si le Parisien leur jetait en souriant une dédaigneuse affirmation, ils se regardaient en hochant la tête d'un air d'incrédulité. Une si grande fortune couvrait d'un manteau d'or toutes les actions de cet homme. Si d'abord quelques particularités de sa vie donnèrent prise au ridicule et à la moquerie, la moquerie et le ridicule s'étaient usés. En ses moindres actes, M. Grandet avait pour lui l'autorité de la chose jugée. Sa parole, son vêtement, ses gestes, le clignement de ses yeux, faisaient loi dans le pays, où chacun, après l'avoir étudié comme un naturaliste étudie les effets de l'instinct chez les animaux, avait pu reconnaître la profonde et muette sagesse de ses plus légers mouvements.

— L'hiver sera rude, disait-on, le père Grandet a mis ses gants fourrés: il faut vendanger. — Le père Grandet prend beaucoup de merrain, il y aura du vin cette année.

M. Grandet n'achetait jamais ni viande ni pain. Ses fermiers lui apportaient par semaine une provision suffisante de chapons, de poulets, d'oeufs, de beurre et de blé de rente. Il possédait un moulin dont le locataire devait, en sus du bail, venir chercher une certaine quantité de grains et lui en rapporter le son et la farine. La grande Nanon, son unique servante, quoiqu'elle ne fût plus jeune, boulangeait elle-même tous les samedis le pain de la maison. M. Grandet s'était arrangé avec les maraîchers, ses locataires, pour qu'ils le fournissent de légumes. Quant aux fruits, il en récoltait une telle quantité, qu'il en faisait vendre une grande partie au marché. Son bois de chauffage était coupé dans ses haies ou pris dans les vieilles *truisses* à moitié pourries qu'il enlevait au bord de ses champs, et ses fermiers le lui charroyaient en ville tout débité, le rangeaient par complaisance dans son bûcher et recevaient ses remercîments. Ses seules dépenses connues étaient le pain bénit, la toilette de sa femme, celle de sa fille et le payement de leurs chaises à l'église; la lumière, les gages de la grande Nanon, l'étamage de ses casseroles; l'acquittement de ses impositions, les réparations de ses bâtiments et les frais de ses exploitations. Il avait six cents arpents de bois, récemment achetés, qu'il faisait surveiller par le garde d'un voisin, auquel il promettait une indemnité. Depuis cette acquisition seulement il mangeait du gibier. Les manières de cet homme étaient fort simples. Il parlait peu. Généralement, il exprimait ses idées par de petites phrases sentencieuses et dites d'une voix douce. Depuis la Révolution, époque à laquelle il attira les regards, le bonhomme bégayait d'une manière fatigante aussitôt qu'il avait à discourir longuement ou à soutenir une discussion. Ce bredouillement, l'incohérence de ses paroles, le flux de mots où il noyait sa pensée, son manque apparent de logique, attribués à un défaut d'éducation, étaient affectés, et seront suffisamment expliqués par quelques événements de cette histoire. D'ailleurs, quatre phrases, exactes autant que des formules algébriques, lui servaient habituellement à embrasser, à résoudre toutes les difficultés de la vie et du commerce: "Je ne sais pas; Je ne puis pas; Je ne veux pas; Nous verrons cela". Il ne disait jamais ni oui ni non et n'écrivait point. Lui parlait-on, il écoutait froidement, se tenait le menton dans la main droite en appuyant son coude droit sur le revers de la main gauche, et se formait en toute affaire des opinions desquelles il ne revenait point. Il méditait longuement les moindres marchés. Quand, après une savante conversation, son adversaire lui avait livré le secret de ses prétentions en croyant le tenir, il lui répondait:

— Je ne puis rien conclure sans avoir consulté ma femme.

Sa femme, qu'il avait réduite à un ilotisme complet, était en affaires son paravent le plus commode. Il n'allait jamais chez personne, ne voulait ni recevoir ni donner à dîner; il ne faisait jamais de bruit, et semblait économiser tout, même le mouvement. Il ne dérangeait rien chez les autres par un respect constant de la propriété. Néanmoins, malgré la douceur de sa voix, malgré sa tenue circonspecte, le langage et les habitudes du tonnelier perçaient surtout quand il était au logis, où il se contraignait moins que partout ailleurs. Au physique, Grandet était un homme de cinq pieds, trapu, carré, ayant des mollets de douze pouces de circonférence, des rotules noueuses et de larges épaules; son visage était rond, tanné, marqué de petite vérole; son menton était droit, ses lèvres n'offraient aucune sinuosité, et ses dents étaient blanches; ses yeux avaient l'expression calme et dévoratrice que le peuple accorde au basilic; son front plein de lignes transversales, ne manquait pas de protubérances significatives; ses cheveux, jaunâtres et grisonnants, étaient blancs et or, disaient quelques jeunes gens qui ne connaissaient pas la gravité d'une plaisanterie faite sur M. Grandet. Son nez, gros par le bout, supportait une loupe veinée que le vulgaire disait, non sans raison, pleine de malice. Cette figure annonçait une finesse dangereuse, une probité sans chaleur, l'égoïsme d'un homme habitué à concentrer ses sentiments dans la jouissance de l'avarice et sur le seul être qui lui fût réellement quelque chose, sa fille Eugénie, sa seule héritière. Attitude, manières, démarche, tout en lui, d'ailleurs, attestait cette croyance en soi que donne l'habitude d'avoir toujours réussi dans ses entreprises. Aussi, quoique de moeurs faciles et molles en apparence, M. Grandet avait-il un caractère de bronze. Toujours vêtu de la même manière, qui le voyait aujourd'hui le voyait tel qu'il était depuis 1791. Ses forts souliers se nouaient avec des cordons de cuir; il portait en tout temps des bas de laine drapés, une culotte courte de gros drap marron à boucles d'argent, un gilet de velours à raies alternativement jaune et puce, boutonné carrément, un large habit marron à grands pans, une cravate noire et un chapeau de quaker. Ses gants, aussi solides que ceux des gendarmes, lui duraient vingt mois, et, pour les conserver propres, il les posait sur le bord de son chapeau à la même place, par un geste méthodique. Saumur ne savait rien de plus sur ce personnage.

Six habitants seulement avaient le droit de venir dans cette maison. Le plus considérable des trois premiers était le neveu de M. Cruchot. Depuis sa nomination de président au tribunal de première instance de Saumur, ce jeune homme avait joint au nom de Cruchot celui de Bonfons, et travaillait à faire prévaloir Bonfons sur Cruchot. Il signait déjà C. de Bonfons. Le plaideur assez malavisé pour l'appeler "monsieur Cruchot" s'apercevait bientôt, à l'audience, de sa sottise. Le magistrat protégeait ceux qui le nommaient "monsieur le président", mais il favorisait de ses plus gracieux sourires les flatteurs qui lui disaient "monsieur de Bonfons". M. le président était âgé de trente-trois ans, possédait le domaine de Bonfons (*Boni Fontis*), valant sept milles livres de rente; il attendait la succession de son oncle le notaire et celle de son oncle l'abbé Cruchot, dignitaire du chapitre de Saint-Martin de Tours, qui tous deux passaient pour être assez riches. Ces trois Cruchot, soutenus par bon nombre de cousins, alliés à vingt maisons de la ville, formaient un parti, comme jadis à Florence les Médicis; et, comme les Médicis, les Cruchot avaient leurs Pazzi. Madame des Grassins, mère d'un fils de vingt-trois ans, venait assidûment faire la partie de Mme Grandet, espérant marier son cher Adolphe avec Mademoiselle Eugénie. M. des Grassins, le banquier, favorisait vigoureusement les manoeuvres de sa femme par de constants services secrètement rendus au vieil avare, et arrivait toujours à temps sur le champ de bataille. Ces trois des Grassins avaient également leurs adhérents, leurs cousins, leurs alliés fidèles. Du côté des Cruchot, l'abbé, le Talleyrand de la famille, bien appuyé par son frère le notaire, disputait vivement le terrain à la financière, et tentait de réserver le riche héritage à son neveu le président. Ce combat secret entre les Cruchot et les des Grassins, dont le prix était la main d'Eugénie Grandet, occupait passionnément les diverses sociétés de Saumur. Mademoiselle Grandet épousera-t-elle M. le président ou M. Adolphe des Grassins? A ce problème, les uns répondaient que M. Grandet ne donnerait sa fille ni à l'un ni à l'autre. L'ancien tonnelier, rongé d'ambition, cherchait, disaient-ils, pour gendre, quelque pair de France, à qui trois cent mille livres de rente feraient accepter les tonneaux passés, présents et futurs des Grandet. D'autres répliquaient que M. et Madame des Grassins étaient nobles, puissamment riches, qu'Adolphe était un bien gentil cavalier, et qu'à moins d'avoir un neveu du pape dans sa manche, une alliance si convenable devait satisfaire des gens de rien, un homme que tout Saumur avait vu la doloire en main, et qui, d'ailleurs, avait porté le bonnet rouge. Les plus sensés faisaient observer que M. Cruchot de Bonfons avait ses entrées à toute heure au logis, tandis que son rival n'y était reçu que les dimanches. Ceux-ci soutenaient que Madame des Grassins, plus liée avec les femmes de la maison Grandet que les Cruchot, pouvaient leur inculquer certaines idées qui la feraient, tôt ou tard, réussir. Ceux-là répliquaient que l'abbé Cruchot était l'homme le plus insinuant du monde, et que, femme contre moine, la partie se trouvait égale.

— Ils sont manche à manche, disait un bel esprit de Saumur.

Plus instruits, les anciens du pays prétendaient que, les Grandet étant trop avisés pour laisser sortir les biens de leur famille, Mademoiselle Eugénie Grandet, de Saumur, serait mariée au fils de M. Grandet, de Paris, riche marchand de vins en gros. A cela les cruchotins et les grassinistes répondaient:

— D'abord, les deux frères ne se sont pas vus deux fois depuis trente ans. Puis M. Grandet, de Paris, a de hautes prétentions pour son fils. Il est maire d'un arrondissement, député, colonel de la garde nationale, juge au tribunal de commerce; il renie les Grandet de Saumur, et prétend s'allier à quelque famille ducale par la grâce de Napoléon.

Que ne disait-on pas d'une héritière dont on parlait à vingt lieues à la ronde et jusque dans les voitures publiques, d'Angers à Blois inclusivement! Au commencement de 1811, les cruchotins remportèrent un avantage signalé sur les grassinistes. La terre de Froidfond, remarquable par son parc, son admirable château, ses fermes, rivières, étangs, forêts, et valant trois millions, fut mise en vente par le jeune marquis de Froidfond, obligé de réaliser ses capitaux. Maître Cruchot, le président Cruchot, l'abbé Cruchot, aidés par leurs adhérents, surent empêcher la vente par petits lots. Le notaire conclut avec le jeune homme un marché d'or en lui persuadant qu'il y aurait des poursuites sans nombre à diriger contre les adjudicataires avant de rentrer dans le prix des lots; il valait mieux vendre à M. Grandet, homme solvable, et capable d'ailleurs de payer la terre en argent comptant. Le beau marquisat de Froidfond fut alors convoyé vers l'oesophage de M. Grandet, qui, au grand étonnement de Saumur, le paya, sous escompte, après les formalités. Cette affaire eut du retentissement à Nantes et à Orléans. M. Grandet alla voir son château par l'occasion d'une charrette qui y retournait. Après avoir jeté sur sa propriété le coup d'oeil du maître, il revint à Saumur, certain d'avoir placé ses fonds à cinq, et saisi de la magnifique pensée d'arrondir le marquisat de Froidfond en y réunissant tous ses biens. Puis, pour remplir de nouveau son trésor presque vide, il décida de couper à blanc ses bois, ses forêts, et d'exploiter les peupliers de ses prairies.

Il est maintenant facile de comprendre toute la valeur de ce mot: la maison de M. Grandet, cette maison pâle, froide, silencieuse, située en haut de la ville, et abritée par les ruines des remparts. Les deux piliers et la voûte formant la baie de la porte avaient été, comme la maison, construits en tuffeau, pierre blanche particulière au littoral de la Loire, et si molle, que sa durée moyenne est à peine de deux cents ans. Les trous inégaux et nombreux que les intempéries du climat y avaient bizarrement pratiqués donnaient au cintre et aux jambages de la baie l'apparence des pierres vermiculées de l'architecture française et quelque ressemblance avec le porche d'une geôle. Au-dessus du cintre régnait un long bas-relief de pierre dure sculptée, représentant les quatre Saisons, figures déjà rongées et toutes noires. Ce bas-relief était surmonté d'une plinthe saillante, sur laquelle s'élevaient plusieurs de ces végétations dues au hasard, des pariétaires jaunes, des liserons, des convolvulus, du plantain, et un petit cerisier assez haut déjà. La porte, en chêne massif, brune, desséchée, fendue de toutes parts, frêle en apparence, était solidement maintenue par le système de ses boulons, qui figuraient des dessins symétriques. Une grille carrée, petite, mais à barreaux serrés et rouges de rouille, occupait le milieu de la porte bâtarde et servait, pour ainsi dire, de motif à un marteau qui s'y rattachait par un anneau, et frappait sur la tête grimaçante d'un maître clou. Ce marteau, de forme oblongue et du genre de ceux que nos ancêtres nommaient jaquemart, ressemblait à un gros point d'admiration; en l'examinant avec attention, un antiquaire y aurait retrouvé quelques indices de la figure essentiellement bouffonne qu'il représentait jadis, et qu'un long usage avait effacée. Par la petite grille, destinée à reconnaître les amis au temps des guerres civiles, les curieux pouvaient apercevoir, au fond d'une voûte obscure et verdâtre, quelques marches dégradées par lesquelles on montait dans un jardin que bornaient pittoresquement des murs épais, humides, pleins de suintements et de touffes d'arbustes malingres. Ces murs étaient ceux du rempart, sur lequel s'élevaient les jardins de quelques maisons voisines. Au rez-de-chaussée de la maison, la pièce la plus considérable était une *salle* dont l'entrée se trouvait sous la voûte de la porte cochère. Peu de personnes connaissent l'importance d'une salle dans les petites villes de l'Anjou, de la Touraine et du Berri. La salle est à la fois l'antichambre, le salon, le cabinet, le boudoir, la salle à manger; elle est le théâtre de la vie domestique, le foyer commun; là, le coiffeur du quartier venait couper deux fois l'an les cheveux de M. Grandet; là entraient les fermiers, le curé, le sous-préfet, le garçon meunier. Cette pièce, dont les deux croisées donnaient sur la rue, était planchéiée; des panneaux gris, à moulures antiques, la boisaient de haut en bas; son plafond se composait de poutres apparentes, également peintes en gris, dont les entre-deux étaient remplis de blanc en bourre qui avait jauni. Un vieux cartel de cuivre, incrusté d'arabesques en écaille, ornait le manteau de la cheminée en pierre blanche, mal sculptée, sur lequel était une glace verdâtre, dont les côtés, coupés en biseau pour en montrer l'épaisseur reflétaient un filet de lumière le long d'un trumeau gothique en acier damasquiné. Les deux girandoles de cuivre doré qui décoraient chacun des coins de la cheminée étaient à deux fins: en enlevant les roses qui leur servaient de bobèches, et dont la maîtresse branche s'adaptait au piédestal de marbre bleuâtre agencé de vieux cuivre, ce piédestal formait un chandelier pour les petits jours. Les sièges, de forme antique, étaient garnis en tapisseries représentant les fables de la Fontaine; mais il fallait le savoir pour en reconnaître les sujets, tant les couleurs passées et les figures criblées de reprises se voyaient difficilement. Aux quatre angles de cette salle se trouvaient des encoignures, espèces de buffets terminés par de crasseuses étagères. Une vieille table à jouer en marqueterie, dont le dessus faisait échiquier, était placée dans le tableau qui séparait les deux fenêtres. Au-dessus de cette table, il y avait un baromètre ovale, à bordure noire, enjolivé par des rubans de bois doré, où les mouches avaient si licencieusement folâtré que la dorure était un problème. Sur la paroi opposée à la cheminée, deux portraits au pastel étaient censés représenter l'aïeul de Madame Grandet, le vieux M. de la Bertellière, en lieutenant aux gardes-françaises, et défunte Madame Gentillet, en bergère. Aux deux fenêtres étaient drapés des rideaux en gros de Tours rouge, relevés par des cordons de soie à glands d'église.

(A suivre)

Hitler maître de l'administration de tous les Etats allemands

Berlin. — Le chancelier Adolf Hitler s'est emparé du contrôle de l'administration de tous les Etats allemands, même en Bavière où l'electorât lui était particulièrement hostile et les cabinets des différents Etats se sont vus forcés de donner leur démission. Le ministre de l'intérieur, M. le Dr Wilhelm Frick, l'un des lieutenants de Hitler, a laissé entendre dans un discours que les communistes emprisonnés seront réunis dans de vastes camps et condamnés aux travaux forcés. La campagne antisémite des hitlériens prend de plus en plus d'ampleur.

AU SACRE-COEUR

Retraite Paroissiale

C'est dimanche prochain que s'ouvrira notre grande retraite paroissiale du Sacré-Coeur. Désirant atteindre tous les catholiques de langue française de Winnipeg, nous demandons à tous les nôtres de se faire apôtres et d'entraîner les faibles et les indifférents à l'action... Un bon mot vaut souvent mieux que le plus beau sermon. Une retraite est une grâce de choix — ne l'oubliez pas!

Société St-Jean-Baptiste

Dimanche après-midi avait lieu la fin de notre tournoi de snooker; tournoi où de nombreuses surprises attendaient les concurrents favoris. M. Audette dut recourir à tous les trucs de son répertoire pour atteindre les finales et battre notre président, M. Gatien.

M. Jean Carignan défit M. Audette dans les finales, mais seulement après des parties vivement contestées. Nos félicitations au nouveau champion de la Société!

Visiteurs

De passage au presbytère, Son Excellence Mgr G. Charlebois, O. M. I., Vicaire Apostolique du Keewatin. Bienvenue cordiale.

Baptêmes

Marguerite-Anne, enfant de Jacques-W. Boissonneault et J.-J. Anderson. Le parrain a été L. Boissonneault et la marraine, M. Hermany. Nos félicitations.

* * *

Nous apprenons avec regret qu'un ancien paroissien, M. Septime Descotaux, vient de mourir à Détroit.

* * *

La Ligue de Quilles devient de plus en plus intéressante, maintenant qu'il ne reste plus que trois rencontres. Qui peut prédire la position finale des équipes? Samedi n'a produit aucun changement de points, la position des équipes restant la même:

Equipes:	G.	P.	Moy.
Belair	19	11	779
Baudry	15	12	771
Léveillé	15	15	742
Sala	14	13	774
Delorme	13	14	765
Poitras	9	15	761
Bédard	8	13	722

Prochaines rencontres: Sala vs Baudry; Bédard vs Léveillé; Delorme vs Poitras.

Partie de cartes

La soirée de dimanche dernier réalisait pleinement l'objectif de succès que s'étaient fixé les dames organisatrices, Mmes Bernardin, Bourbonnais, Louis et Poirier; près de trois cents personnes répondirent à leur aimable invitation. A l'entrain et au bon ordre remarquables vinrent s'ajouter d'agréables divertissements musicaux: Mesdames G. La Flèche et R. Thibault jouèrent un duo de piano, et M. Honoré La Flèche dans deux chansons "Noël d'Irlande" et "When Irish Eyes are Smiling", s'attira de bon droit des applaudissements répétés. Les prix furent répartis comme suit:

Whist

Dames:

1.—Mme J. Quillerat 137
2.—Mme G. Cyr 134
3.—Mme M. Maire 133
Cons.—Mme G. Sicotte 96

Messieurs:

1.—M. L. Latourelle 140
2.—M. André Frey 139
3.—M. W. Poirier 139
Cons.—M. P. McCann 92

Bridge

Dames:

1.—Mlle M. Blanchette 1311
2.—Mme G. La Flèche 1302
Cons.—Mme R. Thibault 118

Messieurs:

1.—Dr P.-E. La Flèche 1166
2.—M. C. Ste-Marie 1124
Cons.—M. W. Caron 419

A ces quatorze prix s'en ajoutaient cinq autres d'entrée et trois de surprise; la râfle de cinq piastres favorisa Mme Albina. Un cordial merci aux dames responsables d'un résultat si magnifique et satisfaisant.

Le R. P. J.-B. Beaupré, autrefois de notre maison du Sacré-Coeur et de retour à St-Boniface, était venu renouveler ses connaissances.

Le fou a le coeur sur la langue, le sage, la langue dans le coeur.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A VENDRE — Bungalow moderne, rue Jubilee, Winnipeg; 4 pièces, planchers bois dur, situation idéale. S'adresser à Boite 100, la "Liberté".

VENTE et ECHANGE de produits de la ferme. Tabacs canadiens, épiceries, conserves françaises, huile d'olive, fromage des Trappistes, pois de St-Georges. A. Poirier, 135, Dumoulin, Téléphone 20 2014.

A LOUER — Terre de 205 acres, dont 70 en culture, 80 acres pâturage, le reste en bois et en foin. Maison de 20x20, grande étable, grainerie, poulailler, laiterie, hangar à bois, puits artésien, etc., à cinq minutes de l'église et 3 minutes du couvent. Termes raisonnables. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme A. Brisson, 274, rue Goulet, Norwood. Tél. 203 383.

Elle les Recommande à toutes les Femmes Fatiguées

Cette femme de l'Alberta est très enthousiaste des Pilules Dodd pour les Rognons

Mme A.-M. Gaetz les prend pour mal de dos et nerfs fatigués

Faith, Alta, 20 mars (Spéciale).—"J'ai pris des pilules Dodd pour les Rognons depuis quinze ans et les trouve d'un grand secours", écrit Mme A.-M. Gaetz, bien connue ici. "Elles sont très efficaces pour le mal de dos ou les nerfs épuisés. J'en prends régulièrement quand je suis très occupée et travaille fort. Je les recommande à toutes les femmes qui éprouvent beaucoup de fatigues lorsqu'elles travaillent dur."

Des milliers d'autres personnes nous donnent le même témoignage. Elles ont essayé les pilules Dodd et les ont trouvées efficaces, car ces pilules sont un tonique et un remède domestique incomparable. Quand vous vous sentez épuisés, fatigués et déprimés, il y a tout à parier que vos rognons sont défectueux. Les pilules Dodd ont édifié leur réputation comme remède des rognons en procurant du soulagement.

Ne tardez pas, donnez-leur la chance de vous garder en bonne santé.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Il y aura réunion de l'exécutif le lundi 27 mars au domicile de Mme J.-B. Poitras, 181, rue Masson, Saint-Boniface, à 2 heures 30 de l'après-midi.

* * *

Dans le salon de l'Académie St-Joseph, à St-Boniface, un grand nombre de dames se sont réunies le 7 mars afin d'offrir leurs respectueux et affectueux hommages à Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, de passage à St-Boniface. Le vénérable prélat était accompagné de Son Excellence Mgr Béliveau, de Mgr Jubinville, des RR. PP. Schelpe, Faure et Vézina, ainsi que de la Révérende Mère Provinciale et des membres de la Faculté de l'Académie St-Joseph.

Les différentes organisations féminines catholiques de St-Boniface et Winnipeg étaient représentées; parmi les invitées étaient Mesdames Walsh et Queen, présidentes de la Ligue des Femmes Catholiques.

Mme Etsell, présidente de la F. F. C.-F., a lu une magnifique adresse à Son Excellence et lui a présenté un souvenir tout manitobain: superbe buffalo sur socle, fait avec des matériaux de la province et exécuté par des artistes manitobains.

Ensuite, Mme J. B. A. Houde, présidente de l'Association fédérée des anciennes élèves des couvents du diocèse de St-Boniface, a aussi lu une adresse à Son Excellence qui, en termes émus et très paternels, a remercié ces dames et l'assistance de la réception qui lui était offerte.

Mlle Yvonne Thibault et M. Taras Hubicki, accompagnés par Mme G. La Flèche, nous ont charmés avec leur chant et sélection de violon.

Son Excellence Monseigneur Forbes a achevé la soirée par une paternelle bénédiction.

Les membres de la Fédération sont reconnaissantes et remercient Monseigneur Forbes de leur avoir consacré quelques heures de son temps si précieux. Ch. M.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher, No 2450

Comme société de secours et de bien-être, les oeuvres des Chevaliers de Colomb sont des plus méritoires.

Dans les nombreux désastres publics d'importance presque nationale, les Chevaliers de Colomb ont toujours été de l'avant. Ils furent parmi les premiers, par exemple, à offrir des secours pécuniaires lors des désastres du Japon et de San Francisco, parmi les premiers à secourir les inondés du Texas et les victimes des feux du nord d'Ontario, parmi les premiers à secourir les victimes de la calamité d'Halifax et les victimes des tempêtes destructives en Floride et en Terre-Neuve. Plusieurs centaines de milliers de dollars ont été dépensés en secours en ces endroits, et autres, qu'il serait trop long d'énumérer. Pendant la Grande Guerre, les Chevaliers canadiens ont dépensé la somme de $1,300,000 en secours de guerre et de bien-être pour ceux qui luttaient pour notre liberté.

Des contributions spéciales ont été faites de même, aux victimes de la sécheresse en Saskatchewan. Depuis 1926, des sommes considérables ont été versées afin de venir en aide aux immigrants catholiques au Canada et en Terre-Neuve. Depuis trois ans, la somme de $5,000 est donnée chaque année pour l'heure catholique de Radio.

Au point de vue éducationnel, des Bourses dans divers collèges et académies ont été établies par les Conseils d'Etat et les Conseils locaux. Depuis plusieurs années, le Conseil Provencher maintient des Boursiers au collège et au Juniorat de Saint-Boniface, et encourage l'étude du français, en décernant une médaille d'or pour l'examen annuel de français de l'Association d'Education. Une autre médaille d'or pour l'Histoire de l'Eglise est donnée à l'Institut collégial St-Joseph, annuellement. L'Ordre maintient un cours par correspondance pour ses membres et leurs familles, à un prix très minime. Des conférenciers et publicistes distingués ont donné des milliers de conférences à travers toute l'Amérique du Nord sous les auspices de l'Ordre.

L'Ordre publie une revue mensuelle, "Columbia", qui a une excellente réputation. "Columbia" est une revue d'un mérite littéraire reconnu, et très intéressante, avec une circulation de plus de 600,000.

* * *

Les "finales" du tournoi de bridge de notre Conseil ont été jouées dimanche dernier. Le club Talbot-Blanchard en est sorti vainqueur en battant le club Cox-Hogan, du Conseil Winnipeg, No. 1107.

Dans la "Consolation", le club A. Blanchard-Rhéaume l'a remporté sur le club Dr. Benoit-E. Gagnon. De magnifiques prix seront donnés à ces clubs dans les salles du Conseil, à sa prochaine assemblée qui aura lieu jeudi le 23 courant. Il y aura, en outre, soirée récréative et tirage d'un prix de présence très alléchant. Le cérémoniaire du Conseil, M. Léo Millette, fait un appel pressant à tous d'être présents.

Un avion mu à force de bras

M. Aristote Hatzolon, ingénieur grec, dit avoir inventé un avion qui sera propulsé par la force humaine.

"J'ai essayé de réaliser le rêve d'Icare, a déclaré M. Hatzogion, et j'ai trouvé une formule qui m'a permis de résoudre le problème de l'autopropulsion. Grâce à cette méthode, un homme pourra voler par la seule puissance de ses muscles, mécaniquement multipliée.

On réalise à bicyclette une force d'un demi H.P; mon "anémopteron" crée une force de 8 H.P.; il pourra monter à une hauteur de 15,000 pieds et le pilote pourra planer pendant trois heures sans mouvoir les pédales.

L'appareil en question pèse 450 livres avec le pilote; les dangers inhérents au décollage et à l'atterrissage seraient neutralisés, affirme l'inventeur, en raison de la vitesse réduite.

Charlottetown, I.P.E. — Miss Jessie MacGillivray, qu'on croit être la personne la plus âgée de l'Ile du Prince-Edouard, est morte dans sa 106e année. Sa mère était morte à 105 ans et sa grand'mère à 115.

* * *

La crainte de l'asthme rend des milliers de personnes misérables. Nuit après nuit les attaques se répètent et même lorsque survient un bref soulagement l'esprit est sans cesse tourmenté par l'appréhension d'une nouvelle attaque. Le remède pour l'asthme du Dr. Kellogg met fin à tous ces tourments. Le soulagement s'obtient immédiatement, et les attaques futures sont détournées, laissant le malade dans un état de paix et de bonheur qu'il avait cru perdre à tout jamais. Bon marché et en vente partout.